

Mai 2016 - N° 49

INVESTIR AU CAMEROUN

GRANDS CHANTIERS
AGRICULTURE
ENERGIE
MINES
INDUSTRIE
SERVICES
FINANCE



RAIL, ROUTE, ÉNERGIE, CONSTRUCTION, MINES :

Les grands chantiers en cours

Rendez-vous à Yaoundé
les 17 et 18 mai pour
« *Investir au Cameroun,
terre d'attractivités* »

Michel Ndoumbe
Nkeng: café, cacao
et changements
climatiques

INVESTIR AU CAMEROUN .COM

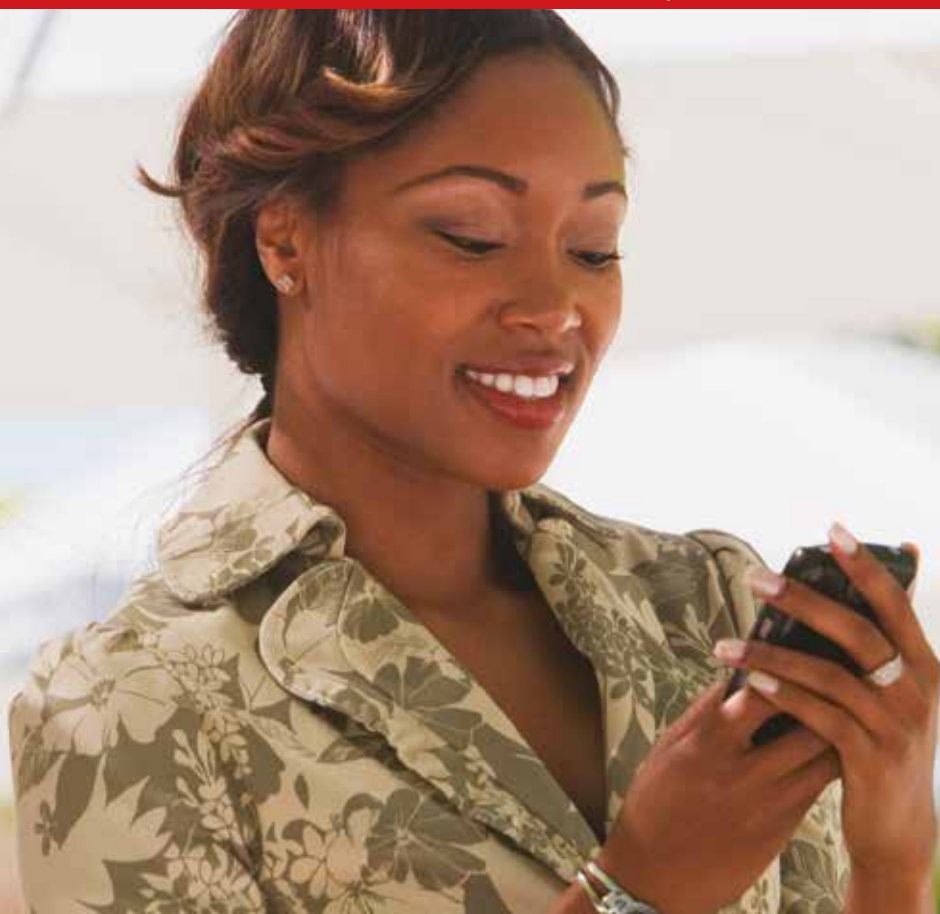
**NOUVELLE
VERSION**

Retrouvez
chaque jour
l'actualité
économique
du Cameroun



**Compatible tablettes
et smartphones**

L'APPLICATION SUR IPHONE, IPAD ET ANDROID



Yasmine Bahri-Domon,
directrice de la publication



RDV en terre reconnue

Depuis plus de trois ans, notre journal encourage les firmes internationales et les investisseurs du monde entier à s'intéresser au Cameroun. Tous les mois, nous proposons à nos lecteurs un éventail de sujets portant sur des secteurs rentables du Cameroun qui ne demandent qu'à être explorés. Depuis une quarantaine de numéros, en plus d'une présence effective sur le web, nous nous attelons à montrer les avantages qu'offre le pays aux investisseurs qui ont à miser leurs avoirs.

Dans cette même perspective, les 17 et 18 mai 2016, aura lieu à Yaoundé une conférence internationale sur le thème : « *Investir au Cameroun, terre d'attractivités* ». Organisée à l'initiative du président de la République du Cameroun et placée sous son haut patronage, ladite conférence vise à présenter aux multinationales, aux hommes d'affaires, aux industriels, aux entrepreneurs, aux décideurs et aux financiers d'Afrique et du monde entier les opportunités d'investissement qu'offre le Cameroun. Est-il besoin de présenter à nouveau ce beau pays riche d'une grande diversité climatique, géographique, historique et anthropologique ? Est-il encore besoin de dévoiler le Cameroun, cette « *Afrique en miniature* », remarquable par sa stabilité et ses multiples richesses naturelles inexploitées ? Non, car tout le monde le sait ! Mais autant dire qu'il est plus qu'important de rappeler ces nombreux projets structurants qui sont en friche, en attente d'investissement, dans les différents secteurs de l'agro-industrie, dans les infrastructures routières, portuaires et aéroportuaires, dans l'énergie, dans l'immobilier et l'aménagement urbain, dans les industries extractives et les nouvelles technologies.

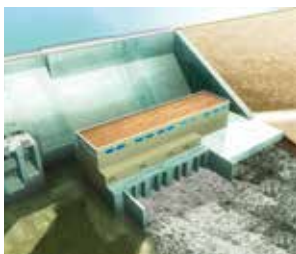
Il est aussi urgent de rappeler que le gouvernement camerounais a tout mis en place pour améliorer le cadre juridique des investissements. Il a aussi le mérite d'avoir allégé le climat des affaires par la création d'une Agence de promotion des

investissements et par la promulgation de la Loi fixant les incitations à l'investissement privé d'avril 2013. La Loi susmentionnée accorde aux opérateurs économiques industriels diverses exonérations fiscales et douanières sur une période allant de cinq à dix ans, afin de faciliter la phase d'installation des nouveaux investisseurs et de protéger leur production. Cet environnement favorable a permis de constater un flux avéré des investisseurs et la signature de nombreuses conventions ; mais, le Cameroun a besoin d'aller beaucoup plus vite dans la réalisation des grands projets économiques. Tout est en place pour booster la performance des firmes et des multinationales. Tout est sur place pour garantir le succès des placements financiers, à l'instar de l'immense potentiel naturel et humain qu'offre le Cameroun, qui prévoit d'améliorer son taux de croissance économique d'une moyenne de 5,2% depuis 2013. Pour y parvenir, l'Etat a construit une solide passerelle de partenariats avec le secteur privé. Il ne reste plus qu'à créer une tribune d'échanges de partenariats B2B pour la mise en valeur des gisements de minerais que contient le pays, en même temps que pour les multiples opportunités industrielles issues de son développement énergétique et agricole.

L'atout majeur du Cameroun, présenté comme une « *terre d'attractivités* » pour les investissements multisectoriels, se justifie par sa position géographique et stratégique en Afrique. En plus d'être le leader économique de la Cemac (Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale), le pays côtoie un marché potentiel de 300 millions de consommateurs, si l'on intègre le Nigeria, la RDC et le Soudan. En deux jours de travaux bénéfiques, des experts du monde échangeront avec les investisseurs... Votre magazine gratuit, *Investir au Cameroun*, liste, dans les pages à suivre, le panel des experts économiques et les projets urgents en attente de financement pour accompagner l'émergence du Cameroun dans sa Vision 2035.

AU SOMMAIRE

DOSSIER



- 08 • Cameroun, une terre d'attractivités et d'opportunités à saisir
- 09 • Un Plan directeur ferroviaire national de 15 000 milliards FCFA à financer
- 10 • Les besoins d'investissements dans l'électricité s'élèvent à 3700 milliards FCFA sur dix ans
- 12 • Le rêve de la boucle autoroutière Yaoundé-Douala-Bafoussam-Yaoundé
- 13 • Un déficit de 1,2 million de logements sociaux à combler
- 13 • Cameroun, un secteur minier en stand by

LEADER DU MOIS

- 34 • Le Camerounais Albert Zeufack nommé économiste en chef de la région Afrique à la Banque mondiale



INTERVIEW



- 14 • Michel Ndoumbe Nkeng :
« Les chercheurs de l'IRAD sont à pied d'œuvre pour la création de variétés de cacao-café plus adaptées aux changements climatiques »

INVESTIR AU CAMEROUN

Editeur

Stratline Limited

Directrice de la publication

Yasmine BAHRI-DOMON

Rédaction

Mamadou CISSÉ, Muriel EDJO, Brice R. MBODIAM.

Opérateur

Médiama Sàrl

www.mediamania.pro

Maquette : Jérémie FLAUX, Réalisation web : Christian ZANARDI,
Corrections : Xavier MICHEL, Nils COUTURIER, Thomas ROBERT

Régie publicitaire

regiepub@investiraucameroun.com

Au Cameroun

Albert MASSIMB, almassimb@yahoo.fr

Tel : 00 237 94 66 94 59 ou 00 237 77 75 13 98

Impression

Rotimpres, Aiguaviva, Espagne

Distribution Cameroun

Albert MASSIMB, almassimb@yahoo.fr

Tel : 00 237 94 66 94 59 ou 00 237 77 75 13 98

Gratuit – Ne peut être vendu

info@investiraucameroun.com - www.investiraucameroun.com

GESTION PUBLIQUE P 18
22



AGRO P 23
24



PECHE P 25



FINANCE P 26



ENERGIE P 27



TIC & TELECOM P 30
31



TRANSPORTS P 32



INDUSTRIE P 33



CASTING



LUCAS ABAGA NCHAMA



Les comptes définitifs de la Banque des Etats de l'Afrique centrale (BEAC) pour l'année 2015 affichent un résultat de 160,7 milliards de francs CFA, a-t-on appris au sortir d'une réunion du comité ministériel de l'Union monétaire de l'Afrique centrale (Umac) qui s'est tenue le 25 mars 2016 à Yaoundé, la capitale camerounaise. Selon le gouverneur de la BEAC, Lucas Abaga Nchama, « *ce résultat est le fruit d'une stratégie de gestion des réserves de change mis en place en 2010* ».

En plus de multiplier par six les 25,1 milliards de francs CFA de bénéfice engrangés par la BEAC à la fin 2014, le résultat « *exceptionnel* » réalisé en 2015 par la banque d'émission des six Etats membres de la Cemac est un record, a précisé Célestin Yanindji, ministre des Finances et du Budget de la RCA et président en exercice du comité ministériel de l'Umac. Ce dernier a d'ailleurs félicité le gouverneur de la BEAC et son équipe d'avoir réalisé un niveau de performance jamais atteint depuis la création de cette banque centrale en 1972.

CHRISTOPHE EKEN



Christophe Eken a officiellement entamé, le 28 mars 2016, son troisième mandat consécutif de trois ans à la tête de la Chambre de commerce, de l'industrie, des mines et de l'artisanat du Cameroun (CCIMA). Ce jour-là, il a en effet été installé dans ses fonctions par le ministre des Mines, de l'Industrie et du Développement technologique, Ernest Gwaboubou.

Opérateur économique, promoteur de projets dans le secteur de la transformation du manioc, Christophe Eken a été reconduit dans ses fonctions au sortir des élections organisées aussi bien au sein du bureau exécutif de cette chambre consulaire que de ses démembrements régionaux. Pour son troisième mandat à la tête de la CCIMA, plusieurs chantiers attendent Christophe Eken : principalement l'opérationnalisation du Centre médiation, de conciliation et d'arbitrage, créé par cette chambre consulaire l'année dernière, afin de faciliter le règlement des litiges entre opérateurs économiques.

UPHIE CHINJE MELO



La Mission de promotion des matériaux locaux (MIPROMALO) au Cameroun a tenté de conclure un partenariat avec deux entreprises italiennes pour mettre en place des usines de production de briques dans le pays, a révélé Uphie Chinje Melo, la DG de la MIPRO-

MALO, dans une interview au *Quotidien public*. Mais, a-t-elle souligné, cette tentative de collaboration avec les sociétés italiennes Modena Impianti Laterizi et Marchelluzzo Impianti a buté sur « *les très longues procédures (en vigueur, ndlr) dans la mise en place d'unités industrielles pour l'exploitation des ressources nationales* ».

Pourtant, explique la DG de la MIPROMALO, l'expertise italienne aurait pu ne pas se limiter à la production de briques et s'étendre à la production d'objets en céramique, tels que les carreaux ou les sanitaires. Au demeurant, malgré cette tentative de rapprochement pour l'instant sans succès, Mme Chinje Melo ne désespère pas que d'autres entreprises européennes s'intéresseront au secteur de la production de matériaux au Cameroun pour, selon elle, « *défier le mythe selon lequel le Cameroun doit rester dépendant de matériaux de construction importés* ».

ELISABETH MEDOU BADANG



La filiale au Cameroun du groupe télécom français Orange a officiellement présenté le 29 mars 2016, à Douala, la capitale économique du pays, son centre de tests clients. Selon Elisabeth Medou Badang, la DG d'Orange Cameroun, ce dispositif est la matérialisation de la « *nouvelle plateforme de marque* » de cet opérateur télécom, dont le leitmotiv est désormais, apprend-on, « *être toujours là pour vous connecter à l'essentiel* ».

Pour les besoins de cette cause, l'entreprise, qui revendique le leadership dans la 3G au Cameroun, a installé, depuis septembre 2015, un centre de tests clients dans la capitale économique pour, apprend-on, mieux « *structurer la démarche systématique d'écoute et d'expression de la voix du client dans les processus de décision et dans le pilotage de l'activité* ».

Bref, souligne Elisabeth Medou, « *le centre de tests clients est (désormais, ndlr) au cœur de la démarche de création des offres, produits et services chez Orange et permet d'avoir une vision de bout en bout des parcours vécus par le client* ».

EDGAR ALAIN MEBE NGO'O



Le 27 mars 2016, alors que le vol inaugural de Fly CamInter avait bel et bien été programmé à l'aéroport international de Yaoundé-Nsimalen, la compagnie aérienne, que vient de lancer au Cameroun un opérateur économique local en partenariat avec le groupe français Regourd Aviation, a décidé d'annuler ce premier vol à cause, a-t-on appris officiellement, d'un « *problème administratif à régler* ».

Le 30 mars 2016, c'est un communiqué du ministre camerounais des Transports, Edgar Alain Mebe Ngo'o, qui est venu annoncer la « *suspension* », à compter du 24 mars 2016, des activités de la compagnie aérienne « *Equa2C, qui entend opérer sous le nom commercial de Fly CamInter, pour non-conformité à la réglementation en vigueur* ». Même si aucun détail n'a été donné jusqu'ici sur les motifs exacts de cette suspension, elle a le bonheur de retarder l'entrée en scène d'un concurrent de Camair Co, la compagnie aérienne publique nationale, en proie à des difficultés financières depuis le lancement de ses activités en mars 2011.

ABBA SADOU



Le gouvernement camerounais vient de lancer un appel d'offres international restreint ouvert en vue du recrutement d'une entreprise qui se chargera de transporter le pétrole brut pour le compte de la Société nationale de raffinage (SONARA), dont l'usine est située dans la ville de Limbe, région du Sud-Ouest du pays.

Ce contrat d'un montant prévisionnel de 37,5 milliards de francs CFA sera exécuté, souligne le communiqué officiel du ministre des Marchés publics, Abba Sadou, sur une période de trois ans à compter de l'exercice 2016 en cours. Les entreprises intéressées par cette prestation sont invitées à remettre leur dossier de soumission au plus tard le 1^{er} juin 2016 au Ministère des marchés publics, à Yaoundé. Ce dossier, apprend-on, doit être accompagné d'une caution de 715 millions de francs CFA.

Cameroun, une terre d'attractivités et d'opportunités à saisir



Depuis l'année dernière, il ne se passe plus un mois sans que les locaux du Ministère des mines, de l'industrie et du développement technologique n'abritent une cérémonie de signature de convention entre le gouvernement camerounais et des investisseurs locaux et étrangers, pressés de bénéficier du sésame que leur a offert l'Assemblée nationale lors de sa session de mars 2013.

Ce sésame-là, c'est la Loi fixant les incitations à l'investissement privé en République du Cameroun, promulguée en avril 2013. *Grosso modo*, cette loi accorde aux opérateurs économiques porteurs de projets industriels diverses exonérations fiscales-douanières sur une période allant de cinq à dix ans, aussi bien pendant la phase d'installation que de production de leur entreprise.

Si l'on peut se réjouir de l'attraction que cette loi exerce sur les porteurs de projets dans les secteurs de l'agroalimentaire et de l'énergie, force est de constater que cette disposition légale n'impacte pas encore les grands projets structurants en cours dans le pays.

Pendant, si l'on peut se réjouir de l'attraction que cette loi exerce sur les porteurs de projets dans les secteurs de l'agroalimentaire et, dans une moindre mesure, de l'énergie, force est de constater que cette disposition légale n'impacte pas encore les grands projets structurants en cours dans le pays. En d'autres termes, les investisseurs ne semblent pas encore pressés de saisir les opportunités qu'offre cette loi pour déclencher la réalisation de grands projets pour lesquels le gouvernement est encore en quête de financement.

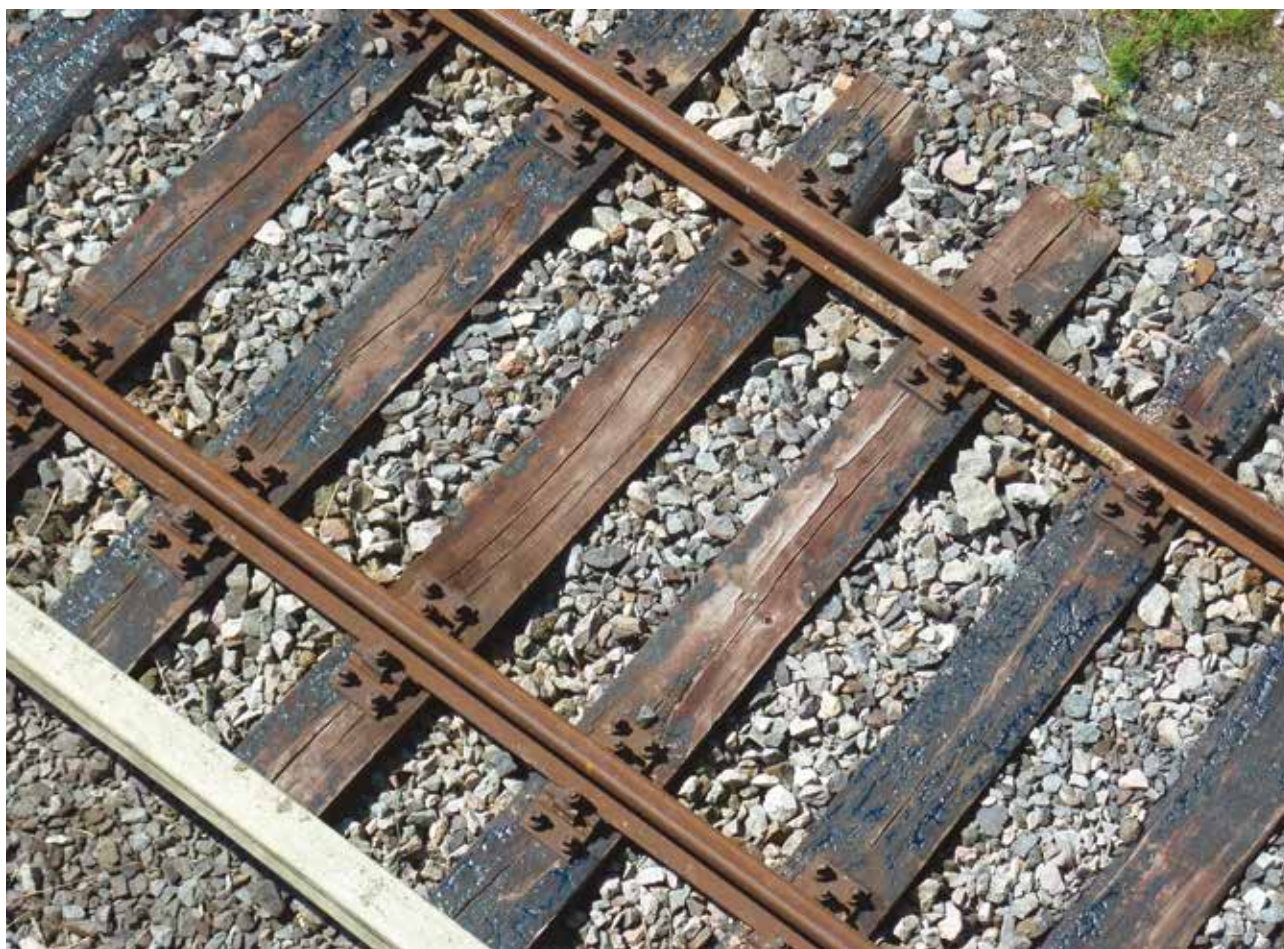
C'est à ce niveau que réside la pertinence d'événements stratégiques tels que le forum économique international que le Cameroun organise les 17 et 18 mai 2016 sur le thème : « *Investir au Cameroun, terre d'attractivités* ». Ce grand rendez-vous, auquel prendront

part des experts internationaux, des investisseurs venus du monde entier et des barons de la finance africaine, sera certainement une occasion idoine pour les pouvoirs publics locaux de « *vendre* » non seulement ce pays au potentiel immense, mais aussi et surtout les mesures gouvernementales visant à permettre au Cameroun de décoller économiquement.

Dans ce contexte, *Investir au Cameroun*, le magazine de l'économie camerounaise, saisit l'opportunité de cette grand-messe de l'investissement pour lever un pan du voile sur les chantiers en cours dans le pays, mais qui attendent encore des maçons susceptibles de venir de tous les horizons, pour qu'émerge enfin le Cameroun, pays opportunément présenté comme étant un concentré de l'Afrique toute entière.

Brice R. Mbodiam

Un Plan directeur ferroviaire national de 15 000 milliards FCFA à financer



Prévu pour être lancé en 2012, cet ambitieux programme de construction des infrastructures de chemin de fer dans le pays achoppe sur les difficultés financières.

Le 28 avril 2011, à Yaoundé, l'alors ministre en charge de l'Economie, Louis Paul Motazé (il a retrouvé le même portefeuille en octobre 2015 après un passage comme secrétaire général des services du PM), a officiellement présenté la première mouture du Plan directeur ferroviaire national du Cameroun. Ce plan, qui vise à densifier le réseau

actuellement long d'un peu plus de 1000 km seulement, permettra surtout, soutient le gouvernement, d'interconnecter le pays avec les Etats voisins, tout en désenclavant les bassins de production agricole et minière.

Selon les estimations de la direction générale de l'économie et de la programmation des investissements publics du département ministériel susmentionné, ce plan nécessite des financements globaux d'un montant de 14 976,5 milliards de francs CFA. Prévu pour être lancé à partir de l'année 2012, et

Le Plan directeur ferroviaire national devrait entraîner un accroissement du produit intérieur brut (PIB) de l'ordre de 4,75% par an jusqu'en 2040.

pour être achevé en 2020, le Plan directeur ferroviaire national du Cameroun connaît un important retard dans son implémentation à cause du manque de financement. Des discussions sont cependant en cours avec certains partenaires intéressés par les projets contenus dans ce plan et des appels d'offres pour les études de faisabilité de certains tronçons ont déjà été réalisés ou lancés.

Parmi les projets majeurs contenus dans ce plan, se trouve l'extension du chemin de fer camerounais vers le Tchad, grâce à la construction de

la ligne Ngaoundéré-Ndjamena. Ce projet, pour lequel le groupe français de logistique Bolloré a déjà clairement manifesté de l'intérêt, coûtera entre 1160 et 1400 milliards de francs CFA, selon les estimations officielles.

**UN PROGRAMME DE
348 300 EMPLOIS**

A côte de ce projet intégrateur, se trouve celui qui devrait catalyser l'exploitation des champs miniers de la région de l'Est du Cameroun, en reliant cette partie du pays au port en eau profonde de Kribi, construit dans la région du Sud. Il s'agit de la construction de la ligne de chemin

de fer qui s'étirera entre le gisement de fer de Mbalam et la ville de Kribi, sur une distance de plus de 500 km. Les discussions entre le gouvernement camerounais et la société chinoise China Ghezouba sur le financement et la réalisation de ce projet achoppent pour l'instant sur la conjoncture internationale morose autour des matières premières, et principalement du fer.

Le tronçon de chemin de fer entre Edéa, Kribi et Lolablé, à la fois stratégique et incontournable pour la desserte du port en eau profonde de Kribi à partir de la capitale économique qu'est Douala, en est encore

au stade des études de faisabilité. Les financements pour la réalisation de ce projet sont toujours recherchés, même si, une fois de plus, le groupe Bolloré se dit prêt à le financer.

En gros, selon les estimations du gouvernement camerounais, le Plan directeur ferroviaire national, qui comporte bien d'autres projets importants, devrait entraîner un accroissement du produit intérieur brut (PIB) de l'ordre de 4,75% par an jusqu'en 2040. Le projet pourrait générer 348 300 emplois à court terme et 256 000 emplois à moyen terme.

BRM

Les besoins d'investissements dans l'électricité s'élèvent à 3700 milliards FCFA sur dix ans

Révélation faite devant le patronat camerounais par le directeur général d'Eneo, concessionnaire du service public de l'électricité dans le pays.

Depuis 2012, une bonne dizaine de barrages et autres centrales électriques sont en construction ou alors en phase de projet sur l'ensemble du territoire camerounais. Le plus important barrage jamais construit dans le pays, celui de Lom Pangar, dans la région de l'Est, sera achevé en juin prochain, selon les prévisions d'Electricity Development Corporation (EDC), l'entreprise publique de patrimoine dans le secteur de l'électricité.

D'une capacité de retenue de 6 milliards de mètres cubes d'eau, le barrage de Lom Pangar aura la particu-

larité d'assurer une régularisation des débits en amont de la Sanaga, fleuve sur lequel se trouve, selon la Banque mondiale, « la moitié du potentiel inexploité » du pays, soit un peu plus de 5000 MW. Bref, Lom Pangar vise principalement à rendre

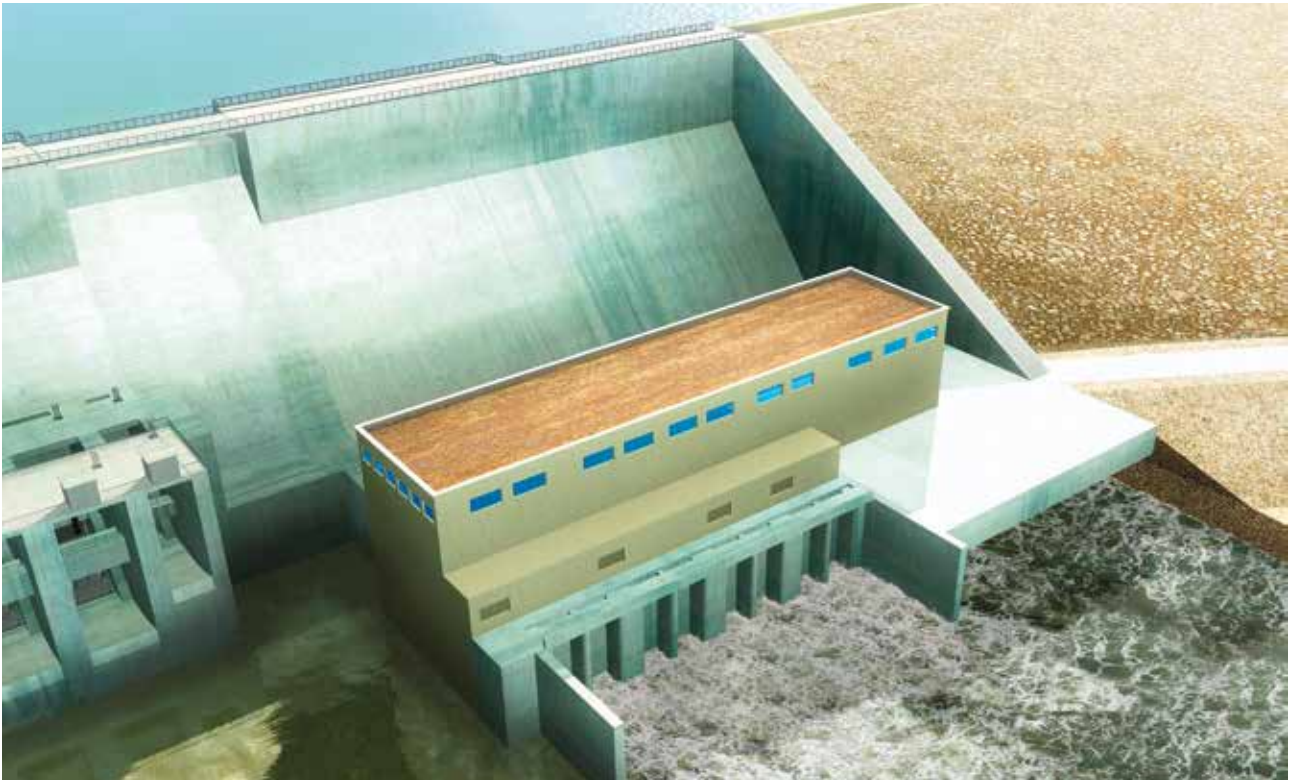
public de l'électricité au Cameroun contrôlé par le fonds d'investissement britannique Actis, ces investissements (production, transport, etc.) à consentir dans le secteur de l'électricité au Cameroun sont estimés à 3700 milliards de francs CFA

Il faut noter que le Cameroun demeure également un champ en friche en matière de développement de projets énergétiques dans le solaire, l'éolien et la biomasse.

possible la construction d'autres infrastructures énergétiques sur ce fleuve qui s'étire sur 918 km.

Selon Joël Nana Kontchou, le DG d'Eneo, concessionnaire du service

sur dix ans. Sur cette enveloppe globale, a précisé le DG d'Eneo, qui s'exprimait devant le patronat camerounais le 26 juin 2015 à Douala, environ 2500 milliards de francs CFA devront être inves-



tis dans la construction des infrastructures de production, « pour un objectif de puissance installée de 3000 MW à l'horizon 2025 », contre un peu plus de 1200 MW actuellement.

SOLAIRE, ÉOLIEN ET BIOMASSE : LES PARENTS PAUVRES

2500 milliards de francs CFA, c'est aussi le montant nécessaire pour le financement de la plus grande infrastructure énergétique en projet au Cameroun. Il s'agit du barrage hydroélectrique de Noun-Wouri, qui sera construit à la jonction du Noun (situé sur le bassin versant de la Sanaga) et du Wouri. Selon les

experts, ce projet, qui consiste en un « transfert de l'eau du bassin de la Sanaga vers le Wouri, permettra la construction de centrales hydroélectriques en cascade d'une capacité totale installée de 3000 MW en phase finale », soit plus du double de la capacité installée actuellement dans le pays (1200 MW).

Mais, en attendant que des investisseurs se déterminent sur ce gigantesque projet et bien d'autres en gestation dans le pays, il faut noter que le Cameroun demeure également un champ en friche en matière de développement de projets énergétiques dans le solaire, l'éolien

Lom Pangar vise principalement à rendre possible la construction d'autres infrastructures énergétiques sur ce fleuve qui s'étire sur 918 km.

et la biomasse. Officiellement, ces sources d'énergie ne représentent jusqu'ici qu'à peine 1% dans le mix énergétique du pays.

Pour preuve, malgré une irradiation solaire de 5,8 kWh/m²/jour, contre 4 kWh/m²/jour seulement pour la région du Sud du pays, le septentrion camerounais ne dispose d'aucun parc de panneaux photovoltaïques. Pourtant, comme dans la partie méridionale, les populations et les entreprises du septentrion croulent sous le poids des délestages, du fait d'un déficit de production de l'énergie électrique.

BRM

LISTE DES BARRAGES ET CENTRALES EN GESTATION DANS LE PAYS

Les barrages : Chollet (400-500 MW) sur le Dja, Grand Eweng (386 MW) et Petit Eweng (230 MW) sur la Sanaga, Noun-Wouri (3000 MW) au confluent du Noun et du Wouri, Mandourou (76 MW) et Mbinjal (66 MW) sur le Faro, Lancrenon (34 MW) sur le Ngou,

Vogzom (33 MW) sur la Vina, Munaya (200 MW) sur la Cross-River, Kpaf (300 MW) sur la Katsina, Mentchum (15-35MW) sur la Menchum. Les centrales : Natchigal (400 MW), Song Mbengué (930 MW), Kikot (350-550 MW), Njock (270 MW),

Ngodi (475 MW), Song Ndong (250-300 MW), Nyanzom (375 MW), Bayomen (470 MW), Mouila- Mogue (350 MW), Bagangté (90 MW).

Source : DSCE

Le rêve de la boucle autoroutière Yaoundé-Douala-Bafoussam-Yaoundé

Le plus grand projet autoroutier du pays a démarré depuis quelques mois. Mais, les financements disponibles ne concernent que les 80 premiers kilomètres, sur un linéaire global d'environ 850 kilomètres.

Depuis le premier trimestre 2015, la China First Highway Engineering a lancé les travaux de terrassements généraux sur le tracé de l'autoroute Douala-Yaoundé. Ce projet vise à construire un réseau routier moderne d'environ 215 km entre les deux plus importantes villes du Cameroun.

Les financements ont été mis à disposition par Eximbank of China, à la faveur d'une convention de financement signée avec le gouvernement camerounais le 28 juin 2012 à Yaoundé. Cependant, l'enveloppe pourvue par la banque publique chinoise ne concerne que les 80 premiers kilomètres d'un tracé long de 215 kilomètres. Il reste donc encore à mobiliser d'importants financements pour poursuivre le projet après la fin de la première phase.

Mais à la vérité, selon le Document de stratégie pour la croissance et l'emploi (DSCE), la boussole pour l'émergence du pays à l'horizon 2035, la construction d'une autoroute entre Yaoundé et Douala n'est qu'un pan d'un gigantesque projet devant permettre de connecter les trois principales villes du pays que sont Yaoundé, Douala et Bafoussam à travers une boucle autoroutière. D'ailleurs, début 2015, le gouvernement camerounais, par l'entremise du Ministère des travaux publics, a lancé un appel d'offres pour la réalisation des études de faisabilité



Selon le Document de stratégie pour la croissance et l'emploi, la construction d'une autoroute entre Yaoundé et Douala n'est qu'un pan d'un gigantesque projet devant permettre de connecter les trois principales villes du pays que sont Yaoundé, Douala et Bafoussam à travers une boucle autoroutière.

concernant la construction de l'autoroute Yaoundé-Bafoussam.

AUTOROUTES DOUALA-LIMBÉ, EDÉA-KRIBI-LOLABLÉ, ETC.

Selon nos sources, le tracé de la boucle autoroutière Yaoundé-Douala-Bafoussam-Yaoundé est long d'environ 850 km. Au coût du kilomètre d'autoroute auquel la China First Highway Engineering réalise actuellement les travaux sur les 80 premiers kilomètres de l'autoroute Yaoundé-Douala, il faudra environ 2000 milliards de francs CFA de financement au Cameroun pour réaliser le rêve de la boucle autoroutière.

En dehors de ce gigantesque projet, le gouvernement camerounais s'emploie également depuis quelques mois à construire l'autoroute Yaoundé-Nsimalen, qui permettra de fluidifier le transport entre le plus grand aéroport du pays et la capitale. Mais, à côté de cette autoroute d'une longueur d'environ

20 km seulement, il est envisagé de réaliser l'autoroute Edéa-Kribi (120 km), dont l'objectif est de faciliter le transport entre la capitale économique, Douala, et Kribi, cité balnéaire de la région du Sud dans laquelle le tout premier port en eau profonde du Cameroun sera opérationnel dans les prochains mois.

L'appel d'offres pour la réalisation des études de faisabilité de ce projet a été lancé en janvier 2015, en même temps que celui concernant l'autoroute Douala-Limbé, longue de 100 km, qui reliera la capitale économique du pays à la ville touristique de Limbé, dans la région du Sud-Ouest. Cette ville abritera également une cimenterie, qui sera construite par le consortium camerouno-coréen AFKO, ainsi qu'un port en eau profonde, dont les travaux de construction du terminal multifonctions sont « en cours de démarrage », selon les officiels camerounais.

BRM

Un déficit de 1,2 million de logements sociaux à combler

Depuis sa création en 1977, le Crédit foncier du Cameroun (CFC), la banque de l'habitat du pays, a octroyé des crédits d'un montant total de 261 milliards de francs CFA, ce qui a permis de construire 69 500 logements et d'aménager plus de 15 700 parcelles constructibles, a révélé cette institution publique à l'occasion de l'inauguration, le 24 mai 2014, de l'immeuble devant abriter son agence d'Ebolowa, dans la région du Sud du Cameroun.

A côté de ce bilan peu reluisant de la banque de l'habitat, la Société

immobilière du Cameroun (SIC), bras armé de l'Etat dans la promotion du logement social, n'a pu construire qu'environ 12 000 logements depuis les indépendances, alors que la population camerounaise dépasse aujourd'hui 20 millions d'habitants. Résultat des courses : le déficit en logements sociaux au Cameroun est estimé à 1,2 million d'unités, selon l'expert Gabin Babagnak, qui fait par ailleurs remarquer que, de nos jours, « le Camerounais dépense en moyenne 50% de ses revenus salariaux dans le loyer ».

En somme, le déficit est si criant et les besoins si pressants que le logement social au Cameroun est devenu une opportunité d'investissement idoine. En témoignent les récentes mesures fiscales incitatives prises par le gouvernement, afin d'encourager les investisseurs à s'intéresser à ce secteur. En effet, dans la Loi de finances 2016, l'Etat a pris la décision de défiscaliser les prêts sur les crédits immobiliers, afin de contribuer à améliorer l'accès aux financements dans le domaine de l'habitat.

Cameroun, un secteur minier en stand by



Or, diamant, nickel, cobalt, fer, rutile, bauxite, etc. sont enfouis dans le sous-sol camerounais. En grande quantité, d'ailleurs, selon les experts, qui s'accordent à reconnaître que les gisements de fer, de diamant, de cobalt ou encore de nickel dont regorge le pays sont tous de niveau mondial. Mais, à ce jour, aucun de ces minerais n'est exploité à l'échelle industrielle. Seul l'or est véritablement exploité dans la région de l'Est du pays, mais à une échelle artisanale ou semi-industrielle, grâce à un programme de mécanisation de la petite mine

lancé il y a quelques années par le gouvernement.

Tous les grands projets miniers du pays sont encore au stade de la recherche de financement. Malgré la signature de partenariats entre les minières junior étrangères et les pouvoirs publics, rien de concret n'est encore visible sur le terrain. C'est le cas du projet de fer de Mbalam (l'un des plus avancés cependant) ou encore de Nkout ; de celui sur la bauxite de Minim Martap et de Ngaoundal ; de celui sur l'exploitation du gisement de nickel et de

cobalt de Lomié, pour lequel la première convention minière du pays a été signée il y a plus de dix ans.

En outre, toutes les richesses du sous-sol mises en évidence au Cameroun sont le fait d'inventaires effectués sur seulement 40% du territoire national. En janvier 2014, le gouvernement camerounais, à travers le Projet de renforcement des capacités dans le secteur minier, cofinancé avec la Banque mondiale, a lancé des opérations de « levé géophysique aéroporté » sur une superficie de 160 000 km².

Cette campagne, qui vise à identifier de nouvelles zones potentiellement minières du territoire camerounais qui n'ont jamais fait l'objet d'inventaire par le passé, portera la proportion du territoire effectivement sondée à 70%, contre 40% actuellement.

Michel Ndoumbe Nkeng : « Les chercheurs de l'IRAD sont à pied d'œuvre pour la création de variétés de cacao-café plus adaptées aux changements climatiques »



« De façon générale, les préoccupations exprimées par les producteurs ont été confirmées à l'issue de l'étude de la situation de référence, entre autres les conditions climatiques défavorables. »

A l'initiative du Conseil interprofessionnel du cacao et du café du Cameroun, ce maître de recherche de l'Institut de recherche agricole pour le développement (IRAD) conduit une étude sur les conséquences des changements climatiques sur ces deux filières. Dans cet entretien, il livre les premiers résultats auxquels son équipe est parvenue et esquisse des ébauches de solutions.

Investir au Cameroun : Vous avez officiellement présenté, le 2 mars 2016 dans un hôtel de Yaoundé, les « résultats préliminaires de l'observatoire de l'incidence des changements climatiques sur la productivité cacaoyère et

caféière au Cameroun ». Comment est né ce projet ?

Michel Ndoumbe Nkeng : Je commencerai par vous dire merci pour l'intérêt que vous portez à cette étude. Tout est parti des préoccupations des producteurs de cacao et de café, exprimées par le Conseil interprofessionnel du cacao et du café (CICC). Cette interprofession voulait connaître la conduite à tenir dans leurs plantations face à certains constats. Il s'agit notamment de : la sensation d'un climat devenu plus chaud ; les périodes de sécheresse plus longues ; les précipitations irrégulières, intervenant soit trop tôt soit trop tard, ne sachant plus quand commencent et se terminent les saisons ; l'impression, au niveau du verger, d'une pression parasitaire plus importante ; les cacaoyers et caféiers qui fleurissent plus tôt que prévu, et subitement les fleurs chutent ; les caféiers et les cacaoyers qui semblent « mourir » de chaleur ; une baisse considérable de la production, etc.

Ces préoccupations ont été relayées par le Conseil interprofessionnel du

cacao et du café au niveau de la recherche, notamment à l'Institut de recherche agricole pour le développement (IRAD). C'est ainsi qu'une convention de partenariat public-privé a été signée entre le CICC et l'IRAD, qui stipulait de façon globale que l'IRAD apporte l'expertise technique et le CICC apporte le financement. Il est donc question de réaliser une étude qui a pour objectif global d'évaluer les effets des changements climatiques sur la productivité caféière et cacaoyère au Cameroun.

De façon plus spécifique il s'agit : de quantifier les contraintes exprimées par les producteurs de cacao et de café dans les bassins de production ; d'étudier l'évolution des variables climatiques (précipitations et températures) dans les différents bassins de production ; d'étudier l'influence des variations climatiques sur la phénologie des cacaoyers et caféiers dans les différents bassins de production ; d'étudier la relation entre les variables climatiques et certaines maladies des cacaoyers et caféiers, de manière à pouvoir en faire des prévisions (modélisation).



Le travail est effectué par une équipe pluridisciplinaire de chercheurs de l'IRAD, assistée par des observateurs recrutés dans chaque site d'étude et formés, ainsi que des cadres du CICC qui s'occupent principalement des aspects juridiques et financiers.

IC : Au cours de votre présentation, vous avez indiqué avoir démarré l'étude par un état des lieux que vous avez appelé « *situation de référence* ». Quels constats majeurs avez-vous fait à cette étape, en général, et au plan agroécologique en particulier ?

MNN : De façon générale, les préoccupations exprimées par les producteurs ont été confirmées à

l'issue de l'étude de la situation de référence, entre autres les conditions climatiques défavorables (longues saisons sèches, irrégularité des précipitations, etc.). D'autres constats ont également été faits. Il s'agit notamment du vieillissement des plantations et des producteurs ; des pratiques culturales encore archaïques pour bon nombre de producteurs, ainsi que des itinéraires techniques inadéquats ; puis la formation insuffisante des producteurs.

IC : Comment s'est déroulée la suite de l'étude sur le terrain au plan méthodologique ?

MNN : Nous avons d'abord effectué un maillage des bassins de

« Les données collectées au cours de cette étude vont alimenter les schémas de modélisation avec, à terme, l'élaboration d'un modèle de prédiction des épidémies et le développement d'un système d'information. »

production de café et de cacao au Cameroun. La méthode d'échantillonnage stratifiée à deux niveaux a ensuite été appliquée, la strate principale étant la zone agroécologique et la strate secondaire la région. 30 parcelles ont ensuite été identifiées dans dix sites, où des observations sont faites sur des variables tant biologiques (composantes de rendements, maladies et ravageurs) que climatiques (pluviométrie, températures minimales, maximales, etc.).

IC : Votre étude confirme que les changements climatiques impactent la productivité caoçyère et caféière au Cameroun. Comment cela se manifeste-t-il concrètement ?

MNN : Cela se manifeste entre autres par un stress hydrique des arbres (stress subi par une plante placée dans un environnement qui amène à ce que la quantité d'eau transpirée par la plante soit supérieure à la quantité qu'elle absorbe, ndlr), une chute anormale des fleurs, une forte pression des maladies et ravageurs, avec pour conséquence une baisse considérable des rendements.

IC : Avez-vous pu identifier des solutions palliatives à ce phénomène ? Si oui, quelles sont-elles ?

MNN : Les travaux sont encore en cours. Cependant, des pistes de solution ont tout de même été identifiées. Les chercheurs de l'IRAD sont à pied d'œuvre pour la création de variétés plus adaptées aux changements climatiques. Les données collectées au cours de cette étude vont alimenter les schémas de modélisation avec, à terme, l'élaboration d'un modèle de prédiction des épidémies et le développement d'un système d'information (SI), de manière à effectuer les traitements phytosanitaires de façon raisonnée. Mais nous n'en sommes pas encore là.

IC : Le Cameroun est engagé dans un programme de relance des fi-

« Les mesures urgentes à prendre sont l'application effective des bonnes pratiques agricoles, tels que l'utilisation des variétés améliorées existantes, un meilleur suivi de l'itinéraire technique, la pratique de la récolte sanitaire, le traitement phytosanitaire en régie des parcelles. »



lières cacao-café, qui prévoit une augmentation de la production à 600 000 tonnes, à l'horizon 2020, pour le cacao et à 185 000 tonnes pour les cafés. Avec la réalité que dépeint votre étude, notamment les incidences des évolutions climatiques sur la productivité, quelles mesures urgentes peuvent être prises pour que cet objectif soit atteint ?

MNN : Les mesures urgentes à prendre sont l'application effective des bonnes pratiques agricoles, tels que l'utilisation des variétés améliorées existantes, un meilleur suivi de l'itinéraire technique, la pratique de la récolte sanitaire, le traitement phytosanitaire en régie des parcelles. Pour y arriver, les producteurs ont besoin d'être assistés tant en appui-conseil (formation) que financièrement.

IC : Au regard de la dimension de votre échantillon, les résultats de

« Il est donc question de réaliser une étude qui a pour objectif global d'évaluer les effets des changements climatiques sur la productivité caféière et cacaoyère au Cameroun. »

vos observations sont-ils transposables à l'ensemble des bassins de production du cacao et des cafés du Cameroun, dans la mesure où les réalités climatiques sont souvent si différentes les unes par rapport aux autres ?

MNN : Vous avez raison d'évoquer cette question relative à la taille de l'échantillon. Pour une meilleure représentativité des zones cibles, cette taille devrait être bien plus grande. Mais, il faut faire avec les moyens disponibles. Ces travaux de recherche sont très coûteux. Plus grand est le nombre de sites, plus élevé est le budget. Déjà, nous devons rendre un hommage bien mérité au CICC, non seulement pour avoir fait déclencher le processus, mais aussi pour avoir mis à disposition et à temps les moyens financiers promis. Des démarches sont entreprises pour nouer d'autres partenariats, qui nous permettraient d'agrandir considérable-

ment la taille de notre échantillon et, par ricochet, d'améliorer la précision des résultats.

IC : Enfin, en s'en tenant aux résultats auxquels ont débouché vos travaux, peut-on conclure qu'avec les changements climatiques, les habitudes culturelles sont amenées à changer fondamentalement dans l'agriculture, en général, et dans les filières cacao-café en particulier ?

MNN : Je rappelle que les travaux sont encore en cours. Ce sont juste des résultats préliminaires qui ont été présentés. D'ici la fin de l'année prochaine, les résultats plus peaufinés de cette étude seront dévoilés et on saura exactement à quoi s'en tenir. En attendant, l'application des mesures palliatives sus-évoquées pourront déjà permettre de stopper la chute vertigineuse constatée des rendements.

**Interview réalisée par
Brice R. Mbodiam**

Le Cameroun organise, les 17 et 18 mai, une conférence économique internationale à Yaoundé

Tous les industriels, entrepreneurs institutionnels et financiers qui s'intéressent au Cameroun sont invités à participer à la conférence « Investir au Cameroun, terre d'attractivités » qui se déroulera à Yaoundé les 17 et 18 mai prochains.

Sont déjà annoncés plusieurs personnalités internationales, telles que Manuel Barroso, président de la Commission européenne (2004-2014), Chung Un-Chan, premier ministre de la République de Corée (2009-2010) et docteur en économie, Donald Kaberuka, président de la Banque africaine de développement (2005-2015), Pascal Lamy, directeur général de l'Organisation mondiale du commerce (2005-2013).

Ces dernières années, le Cameroun a lancé différents projets structurants dans les secteurs clés que sont l'agro-industrie, les infrastructures de transport, l'énergie, l'immobilier et l'aménagement urbain, les industries extractives ou les nouvelles technologies.

Certains de ces chantiers, comme le port en eau profonde de Kribi ou encore plusieurs centrales hydroélectriques, arrivent à leur terme et vont ouvrir au Cameroun de nouvelles perspectives de développement que le gouvernement se dit déterminé à accompagner.

La journée du 17 mai sera consacrée aux tables rondes. Des intervenants camerounais et internationaux de très haut niveau présenteront le Cameroun et partageront leurs expériences et recommandations. Ils débattront du rôle du secteur privé dans le développement économique du pays et donneront leur point de vue sur ses attractivités, notamment financières.

La journée du 18 mai sera exclusivement consacrée aux investisseurs et aux acteurs opérationnels, ainsi qu'à la présentation de projets. Des ateliers en comité restreint permettront de découvrir et de discuter de projets prioritaires rigoureusement sélectionnés. Cette séquence constituera un moment clé de la conférence.

GESTION PUBLIQUE

L'Uemoa et la Cemac annoncent pour « bientôt » l'interchangeabilité de leurs FCFA

Le franc CFA en vigueur dans les huit pays de l'Uemoa (Mali, Burkina Faso, Sénégal, Guinée Bissau, Côte d'Ivoire, Bénin, Togo et Niger) devrait bientôt être librement utilisé dans les six pays de la Cemac (Cameroun, Gabon, Congo, Guinée Equatoriale, RCA et Tchad). Les gouverneurs de la BCEAO, Tiemoko Koné, et de la BEAC, Lucas Abaga Nchama, en ont donné l'assurance le 9 avril 2016 à Yaoundé, la capitale camerounaise, au cours de la conférence de presse de clôture de la réunion semestrielle des ministres des Finances de la zone franc.

« Je ne donnerai pas de date exacte, mais c'est pour bientôt, afin de consolider l'intégration » de nos deux régions, a

souligné Lucas Abaga Nchama. « Nous avons beaucoup travaillé sur la question. Malheureusement, l'évolution de la conjoncture nous amène à prendre des mesures plus rigoureuses », a renchéri Tiémoko Koné.

En effet, a indiqué le gouverneur de la Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest, alors que beaucoup d'avancées avaient été faites sur le chemin de l'interchangeabilité des francs CFA des zones Cemac et Uemoa, « les risques sont devenus beaucoup plus importants », du fait de la montée du terrorisme dans ces deux parties de l'Afrique et des risques de blanchiment d'argent.

Aussi, a-t-on appris, les deux banques centrales travaillent-elles actuellement



sur « l'interconnexion des systèmes de paiement » des deux régions, afin d'éviter que l'interchangeabilité des CFA émis par les banques centrales des pays de l'Uemoa et de la Cemac n'ouvre la porte au financement du terrorisme et au blanchiment d'argent. « Bientôt, nous mettrons en place le dispositif », a rassuré Tiémoko Koné.

Au Cameroun, la redevance forestière a généré 42,5 milliards FCFA entre 2010 et 2014

La redevance forestière annuelle (RFA), sorte de contrepartie versée aux communes et communautés riveraines des forêts par les entreprises forestières, a généré une enveloppe globale de 42,5 milliards de francs CFA sur la période 2010-2014. Selon la répartition de cette redevance sur la période considérée, 50% sont revenus à l'Etat, contre 20% pour le FEICOM (la banque des communes), 20% pour la commune forestière et 10% pour les populations riveraines des forêts exploitées.

A en croire l'annuaire statistique 2014 du Ministère des forêts et de la faune qui révèle ces chiffres, une enveloppe globale de 4,2 milliards de francs CFA a été versée aux communautés riveraines des zones forestières. Mais, depuis

2015, ces financements directs, devant en principe servir à la mise en place de projets de développement local, ont été suspendus.

A l'origine de cette suspension se trouve la contestation, par les populations riveraines des forêts, de la nouvelle grille de répartition de la RFA proposée dès 2015 par le Ministère des finances. Cette répartition réduit de moitié la quote-part des communautés qui se retrouvent désormais avec 5% de l'enveloppe, tandis que l'autre moitié est maintenant affectée à titre de prime aux agents de recouvrement de la direction générale des impôts.

A l'appui de leurs revendications, en vue de la restauration de l'intégralité de la quote-part de la RFA reversée aux riverains jusqu'en 2014, les populations des

zones forestières soutiennent que ces fonds constituent leur source de revenu la plus importante, dans le sens où elle permet de réaliser des projets de développement local et les motive à veiller à la protection des forêts.

Mais, à y regarder de plus près, la gestion de cette manne est sujette à caution dans plusieurs localités forestières du Cameroun. L'exemple le plus frappant est celui de la commune de Yokadouma, à l'est du pays. Pendant des années, cette commune forestière, la plus importante du pays, a perçu entre 700 millions et 1,3 milliard de francs CFA au titre de la RFA. Mais, elle demeure un grand village sans eau ni électricité. Cerise sur le gâteau, les agents communaux restent souvent des mois sans salaire.

Les émissions de titres publics dans la zone Cemac ont doublé en 2015 pour atteindre 635,8 milliards FCFA

Face à la conjoncture économique morose qui frappe de plein fouet les économies de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cameroun, Congo, Gabon, Guinée Equatoriale, Tchad et République Centrafricaine), le marché des titres publics de la banque centrale commune aux six pays membres est devenu plus dynamique.

Selon les statistiques révélées au sortir de la première réunion de l'année 2016 du Conseil de surveillance de la Cellule de règlement et de conservation des titres (CRCT), qui s'est tenue le 14 avril 2016 au siège de la Banque des Etats de l'Afrique centrale (BEAC) à Yaoundé, les émissions de titres publics par les Etats ont doublé en 2015 par rapport à l'année 2014.

Ces opérations des Trésors publics des Etats membres de la Cemac ont culminé à 635,8 milliards de francs CFA à la fin février 2016, contre 312,4 milliards de francs CFA sur la même période l'année dernière. « Cette forte hausse du recours des Etats au marché des titres publics s'inscrit dans un contexte économique marqué par le resserrement de la liquidité bancaire observé depuis le premier semestre de l'année 2015, en relation avec la faiblesse des cours internationaux du pétrole sur la plupart des économies de la Cemac », explique la BEAC dans le communiqué officiel.

En effet, face à la chute des cours mondiaux du pétrole, qui a obéré de 20% (Cameroun) à plus de 70% (Guinée Equatoriale) les enveloppes budgétaires des pays de la Cemac, dont cinq sur six sont producteurs de pétrole, les Etats ont revu à la hausse le niveau de leurs opérations sur le marché des titres publics de la banque centrale, afin de mobiliser les ressources permettant de financer le déficit budgétaire. Ainsi, le Cameroun, principal animateur de ce marché depuis sa création en 2011, avait



Face à la chute des cours mondiaux du pétrole, les Etats ont revu à la hausse le niveau de leurs opérations sur le marché des titres publics de la banque centrale.

annoncé, dès janvier 2015, des émissions de titres publics pour un montant total de 375 milliards de francs CFA, contre 160 milliards de francs CFA pour le Tchad et 135 milliards de francs CFA pour la République gabonaise. Sur le marché des titres publics de la BEAC, l'année 2015 aura également été marquée par l'arrivée d'un nouveau pays, à savoir la Guinée Equatoriale, dont les recettes pétrolières représentent jusqu'à 85% de l'enveloppe budgétaire nationale. L'entrée en lice de cet émirat pétrolier d'Afrique centrale a ainsi porté à cinq le nombre de pays de la Cemac opérant sur le marché des titres publics de la banque centrale. A ce jour, seule

reste attendue la première opération de la République du Congo.

La conjoncture économique aidant, les opérations sur les titres publics sur le marché de la BEAC devraient de nouveau prendre du volume en cette année 2016. En effet, selon les calendriers prévisionnels des opérations, communiqués par les Etats à la banque centrale, conformément aux usages, les deux principaux animateurs du marché, à savoir le Cameroun et le Gabon, ambitionnent d'émettre des titres publics pour respectivement 370 et 195 milliards de francs CFA, soit une enveloppe globale de 565 milliards de francs CFA.

Une enveloppe de 90 milliards FCFA pour entretenir plus de 16 000 km de routes en 2016

Le Ministère camerounais des travaux publics a procédé au lancement officiel de la campagne d'entretien des routes pour le compte de l'exercice budgétaire 2016. A en croire les responsables de ce département ministériel, cette année, une enveloppe budgétaire de 90 milliards de francs CFA est allouée aux travaux d'entretien routier dans le pays. Grâce à ces financements, dont près de la moitié (42 milliards de francs CFA) résulte des reports des ressources non

engagées des exercices 2014 et 2015, le gouvernement camerounais compte entretenir plus de 16 000 km de routes sur l'ensemble du territoire cette année, a-t-on appris officiellement.

Pour rappel, moins de 10% du réseau routier camerounais est entretenu, à cause de l'insuffisance des ressources allouées à ces travaux, a récemment confié Jean Claude Atanga Bikoé, l'administrateur du Fonds routier. En effet, apprend-on, la principale ressource pour ces tra-

voux est une partie de la taxe spéciale sur les produits pétroliers versée par les distributeurs.

Cette redevance s'élève actuellement, précise l'administrateur du Fonds routier, à 55 milliards de francs CFA chaque année, alors que l'entretien d'un seul kilomètre de route en terre, dont l'ensemble du réseau est estimé à 100 000 km (le réseau bitumé non compris), coûte en moyenne 2 millions de francs CFA.

Le Cameroun fait incinérer 3510 kg d'ivoire pour démontrer son engagement dans le combat contre le braconnage



Les responsables du Ministère camerounais des forêts et de la faune ont procédé, le 19 avril 2016 à Yaoundé, la capitale du pays, à l'incinération d'une cargaison de 2000 défenses d'éléphants saisies par

les agents des eaux et forêts au cours des différentes opérations de lutte contre le commerce illicite des espèces protégées. Selon les estimations officielles, ces défenses représentent 3510 kg d'ivoire,

matière dont les prix sont de plus en plus attractifs sur le marché.

A travers cet acte, a-t-on appris, le gouvernement camerounais entend non seulement démontrer son engagement dans la lutte contre les activités de braconnage sur son territoire, mais aussi dans le respect des différentes conventions internationales qu'il a ratifiées en matière de lutte contre le commerce illégal des espèces protégées car menacées d'extinction.

Parmi ces espèces se trouvent principalement les éléphants, dont la population au Cameroun atteignait 21 000 têtes en 2010. Cette population a considérablement diminué de nos jours, notamment à cause des massacres perpétrés en 2013 par les braconniers dans le parc national de Bouba Ndjida, dans la partie septentrionale du pays.

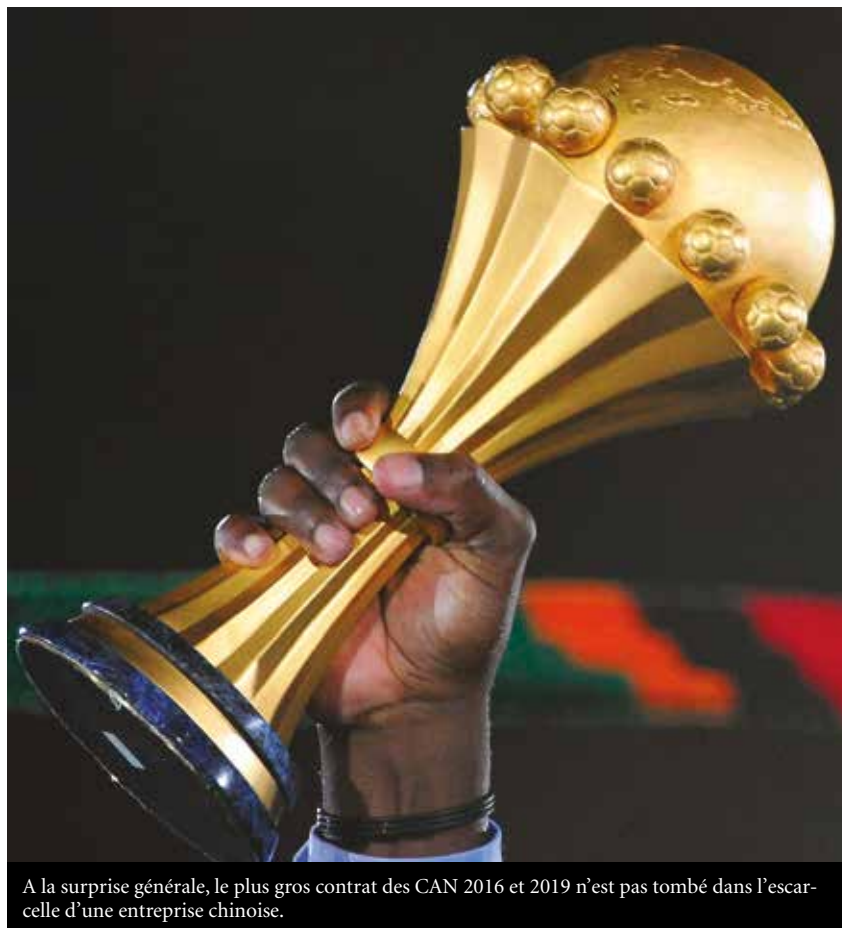
En effet, entre janvier et février de cette année-là, plus de 250 pachydermes avaient officiellement été abattus dans ce parc par des braconniers souvent venus des pays voisins. Il avait fallu la mobilisation d'une unité spéciale de l'armée camerounaise pour mettre un terme à ces tueries massives d'éléphants dans cet espace protégé.

L'Italien Piccini décroche un contrat de 163 milliards FCFA pour construire un stade de 60 000 places à Yaoundé

Le stade de football d'Olembe, dans la banlieue de la capitale camerounaise, sera construit par le groupe italien Piccini pour un montant total de 163 milliards FCFA, a révélé le 15 décembre 2015 le ministre camerounais des Marchés publics, Abba Sadou. Cette annonce a été faite au cours de la cinquième session du Comité national de préparation des Coupes d'Afrique des Nations de football (CAN) 2016 et 2019, que le Cameroun organisera. A

Le groupe italien Piccini revendique lui-même le leadership mondial « dans la construction d'ouvrages civils ».

la surprise générale donc, le plus gros contrat des CAN 2016 et 2019 n'est pas tombé dans l'escarcelle d'une entreprise chinoise. Bien que le gouvernement camerounais n'ait pas révélé l'origine des financements qui serviront à la réalisation de la plus grande infrastructure sportive jamais construite dans le pays depuis 1972, date de la construction des stades de Yaoundé et de Douala à l'occasion de l'organisation de la CAN masculine cette année-là, l'on peut subodorer que l'argent ne proviendra pas non plus de Chine. L'adjudicataire du contrat de construction de ce stade couvert d'une capacité de 60 000 places, qui sera certainement inauguré la veille de la CAN 2019, est une entreprise parfaitement inconnue dans le pays. Cependant, le groupe italien Piccini revendique lui-même le *leadership* mondial « dans la construction d'ouvrages civils ».



A la surprise générale, le plus gros contrat des CAN 2016 et 2019 n'est pas tombé dans l'escarcelle d'une entreprise chinoise.

DOUALA

Dans les couloirs du Comité national de préparation des Coupes d'Afrique des Nations de football, l'on annonce également que le contrat pour la construction d'un nouveau stade à Japoma, dans la banlieue de la capitale économique, est bouclé. S'il est pour l'instant difficile de savoir à quelle entreprise a été confiée la réalisation de cette infrastructure qui abritera les matchs de la CAN masculine de 2019, l'on se souvient cependant qu'au cours d'une descente sur le site en octobre 2015, les responsables du comité et du Ministère des domaines et des affaires foncières étaient accompagnés d'entrepreneurs chinois.

BAFOUSAM

A Bafousam, dans la région de l'Ouest, un stade flambant neuf est déjà sorti de terre dans la localité de Kouékong, frontalière aux départements de la Mifi et du Noun. Selon les prévisions initiales, cette infrastructure devait être livrée en octobre 2015, mais elle sera finalement réceptionnée en ce début d'année 2016, apprend-on de bonnes sources. D'une capacité de 20 000 places, le stade de Kouékong, qui n'est pas couvert, a été construit par une entreprise chinoise grâce à un prêt du gouvernement chinois d'un montant d'un plus de 9 milliards de francs CFA.

BRM

Le gouvernement camerounais exclut 122 entreprises locales de la commande publique

Le gouvernement camerounais, à travers le Ministère des marchés publics, a exclu de la commande publique, pour une période de deux ans, 122 entreprises locales ayant été défaillantes dans la réalisation de contrats qui leur avaient été confiés par l'Etat, parfois depuis 2013. Parmi les défaillances constatées, énumère le Ministère des marchés publics,

il y a des abandons de chantier, des livraisons de travaux non effectuées et des pénalités de retard supérieures à 10% du montant du marché à exécuter.

Outre ces exclusions, aucune autre sanction prise à l'encontre de ces entreprises n'a été révélée. A l'accoutumée, face à de pareilles exclusions, les responsables des entreprises exclues de la commande

publique changent simplement le nom de leur structure ou des gérants pour renouer avec les marchés publics.

En 2015, 146 entreprises avaient déjà été exclues de tous les processus d'accès aux marchés publics au Cameroun pour cause de « *fraude, corruption, filouterie et détournement des deniers publics* ».

La société marocaine ONEP devrait perdre le contrat de distribution de l'eau potable en 2017



Le consortium marocain conduit par l'Office national de l'eau potable (ONEP), constitué des sociétés MedZ, Delta Holding et du cabinet conseil en travaux publics Ingema, devrait bientôt perdre son contrat d'affermage au Cameroun. C'est ce que révèle la presse locale du 14 avril 2016, s'appuyant sur une correspondance datée du 28 mars 2016, dans laquelle le SG de la présidence de la République répercute au premier ministre l'instruction du chef de l'Etat camerounais, Paul Biya, qui ne souhaite pas que ce contrat soit renouvelé.

Etant donné que l'instruction présidentielle se rapporte à une « *non-re-conduction* » et non à une résiliation de ce contrat d'une durée de dix ans, c'est en principe au mois de décembre 2017 que cette décision devrait intervenir. En effet, bien qu'il ait effectivement lancé ses activités au Cameroun le 2 mai 2008, c'est bien en décembre 2007 que le consortium marocain conduit par l'ONEP a paraphé son contrat avec

l'Etat camerounais et à de ce fait créé la Camerounaise des eaux (CDE), entreprise locale à travers laquelle il opère dans 105 localités dans le pays.

Les Marocains avaient préalablement été déclarés adjudicataires de ce contrat en septembre 2007, au terme d'un appel d'offres international lancé en juillet 2006 par le gouvernement camerounais dans le cadre de la privatisation de la Société nationale des eaux du Cameroun (SNEC). L'ONEP et ses colistiers avaient alors été plébiscités au détriment d'opérateurs de renom tels que Veolia.

Le vœu du président de la République du Cameroun de voir le contrat de l'ONEP ne pas être renouvelé à échéance intervient dans un contexte de pénurie d'eau potable sur le territoire. Le phénomène s'est accentué ces derniers mois dans les deux principales villes du pays que sont Douala et Yaoundé.

Le non-renouvellement du contrat de la CDE, filiale locale du consortium marocain susmentionné, devrait parachever le ménage que semble avoir engagé l'exécutif camerounais dans le secteur de la production et de la distribution de l'eau potable dans le pays, après le limogeage, le 8 février 2016, du DG de Camwater, la société publique de patrimoine dans ce secteur.

En juin 2016, la France bouclera à 960 milliards FCFA son enveloppe du C2D en faveur du Cameroun

De passage au Cameroun à la faveur de la réunion des ministres des Finances de la zone franc tenue le 9 avril 2016 à Yaoundé, le ministre français des Finances, Michel Sapin, a paraphé, avec son homologue camerounais, Alamine Ousmane Mey, un mémorandum d'entente sur le troisième Contrat de désendettement et de développement (C2D). Portant sur la période 2016-2020, ce dernier C2D, qui sera officiellement paraphé au mois de juin 2016, est doté d'une enveloppe de 394 milliards de francs CFA.

Il portera alors à la somme de 960 milliards de francs CFA le montant total de l'enveloppe octroyée par l'Etat français au Cameroun depuis 2006, dans le cadre de cette initiative additionnelle de remise de la dette multilatérale adossée à l'initiative PPTE du Fonds monétaire international (FMI).

AGRO

Après le poivre de Penja et le miel d'Oku, s'achemine-t-on vers la labellisation du kilichi de Ngaoundéré ?



Le kilichi, viande séchée et pimement nappée d'arachides écrasées, très prisé dans la partie septentrionale du Cameroun, pourrait bientôt être labellisé dans le cadre du programme d'appui à la mise en place des indicateurs

géographiques (IG) de l'Organisation africaine de la propriété intellectuelle (OAPI) financé par l'AFD.

L'ambassadrice de France au Cameroun, Christine Robichon, qui vient d'assister à la signature de la convention de finan-

cement de la deuxième phase de ce programme entre l'AFD et l'OAPI pour un montant d'un peu plus de 2 milliards de francs CFA, a souhaité que ce produit camerounais, principalement celui fabriqué dans la ville de Ngaoundéré dans la région de l'Adamaoua, soit parmi les bénéficiaires du label IG dans le cadre de cette seconde phase du programme.

Pour rappel, le Cameroun fut déjà le plus grand gagnant de la première phase de ce programme. Sur les trois produits labellisés à cette occasion, le secteur agropastoral camerounais avait aligné deux produits : le miel d'Oku, produit dans la région du Nord-Ouest, et le poivre de Penja, dont le prix du kilogramme est depuis lors passé de 5000 à 16 000 francs CFA, précise-t-on à l'OAPI.

Agro Ressources investira 26 milliards FCFA pour transformer le manioc et le maïs au Cameroun

26 milliards de francs CFA : c'est le montant de l'investissement qu'entend réaliser la société Agro Ressources Cameroon afin de construire une unité de transformation de manioc et de maïs dans la localité de Batouri, située dans la région de l'Est du Cameroun. Le projet permettra de créer plus de 1000 emplois. A en croire Samuel Diboma, le DG d'Agro Ressources, la préparation des terres pour la mise en place des champs de maïs et de manioc devrait débuter dans deux mois, de manière à pouvoir

lancer les travaux de construction de l'unité de transformation d'ici à la fin de l'année 2016. Au regard du montant de son investissement, l'unité de transformation du manioc et de maïs en gestation à Batouri sera l'une des plus importantes jamais construites dans ce domaine au Cameroun, après Maïscam ou encore la Société de transformation de manioc de Sangmélina (SOTRAMAS), projet en proie à des difficultés de fonctionnement.

Avec ce nouveau projet, Batouri pour-

rait devenir le principal pôle agro-industriel de la région forestière de l'Est du Cameroun. En effet, un premier investissement de 50 milliards de francs CFA est en cours de réalisation dans cette localité afin de mettre en place un complexe sucrier. Le projet, porté par la société Justin Sugar Mills, qui a récemment été remis en route au bout de plusieurs mois de tiraillements avec l'ancien ministre camerounais de l'Industrie, Emmanuel Bondé, induira la création de plus de 10 000 emplois.

La bourse ivoirienne des matières premières, MELX, lorgne sur le cacao et le café camerounais



Lancée en 2014 en Côte d'Ivoire, Mel Commodities Exchange (MELX) se présente comme étant une bourse des matières premières destinée à toute l'Afrique.

Les responsables de la bourse des matières premières Mel Commodities Exchange (MELX), basée à Abidjan, en Côte d'Ivoire, ont rencontré, le 15 avril 2016 à Douala, les opérateurs économiques locaux afin de les intéresser aux activités de leur structure.

Cette rencontre, qui s'est déroulée dans les locaux du Groupement interpatronal du Cameroun (GICAM), avait pour but principal d'aguicher les exportateurs et autres négociants de cacao et de café afin qu'ils intègrent le réseau MELX. « Nous avons décidé, en 2016, de coter toutes les matières premières à l'export, notamment le cacao et le café. D'où cette tournée au Cameroun pour dire aux exportateurs de cacao et à tous ceux qui détiennent un physique entreposé de venir le coter dans notre système. Nous le ferons ensuite en Côte d'Ivoire et au Ghana afin de créer un indice vendeur sur le contrat cacao qui deviendra une référence », a expliqué Loïc Mpanjo Essembe, président de MELX, dans une interview accordée, la veille de la rencontre, à Commodafrica. Concrètement, confie le président de MELX, « nous n'allons pas créer une bourse des matières agricoles au

Cameroun. Elle reste à Abidjan où seront centralisées toutes les transactions. Mais, nous l'ouvrons à des sociétés camerounaises qui voudraient coter leurs matières premières et réduire le nombre d'intermédiaires. Nous avons un bureau à Douala qui va fonctionner comme une chambre de compensation pour les matières qui feront l'objet d'une transaction au Cameroun (...) Nous allons aussi affilier un réseau de transitaires permettant de suivre la marchandise sur l'ensemble du circuit pour, le cas échéant, convertir un risque en appel de marges pour sécuriser l'ensemble de la transaction d'un bout à l'autre ».

BLOCAGES AUTOUR DU CAMEROUN COMMODITIES EXCHANGE

Lancée en 2014 en Côte d'Ivoire, Mel Commodities Exchange (MELX) se présente comme étant une bourse des matières premières destinée à toute l'Afrique. Selon ses dirigeants, cette bourse a décroché ses premiers contrats en 2015, exclusivement dans la filière huile de palme dans laquelle se sont concentrées ses activités au départ. « A ce jour, nous avons pu faire une dou-

zaine de contrats sur l'huile de palme origine Malaisie et l'Indonésie pour valider l'étude de faisabilité et vérifier la pertinence du modèle économique », révèle Loïc Mpanjo Essembe.

Mel Commodities Exchange devrait prendre une longueur d'avance sur le Cameroon Commodities Exchange (CCX), la bourse nationale des matières premières dont le processus de création semble bloqué depuis septembre 2014, date de la fin de l'étude de faisabilité de ce projet confié au cabinet Eleni LLC, qui a notamment créé la célèbre bourse des matières premières d'Ethiopie. Selon nos sources, ce cabinet, qui attend depuis plus d'un an de recevoir le mandat du gouvernement camerounais pour lever les fonds et créer, en douze mois, le CCX, se heurte à la réticence de certaines autorités qui souhaitent que des opérateurs économiques locaux intègrent le projet. Au même moment, apprend-on, en plus du projet piloté par le cabinet Eleni LLC, un second projet de création d'une bourse des matières premières au Cameroun est tombé sur la table du gouvernement, qui se retrouve finalement avec deux projets similaires et tarde à faire les arbitrages nécessaires.

PECHE

Vulgarisation de l'élevage en cage du tilapia pour réduire les importations de poisson au Cameroun

Une centaine de jeunes de l'arrondissement de Mbalmayo, non loin de la capitale camerounaise, viennent d'achever une formation dans l'élevage en cage du tilapia. En plus des connaissances reçues, leur formation s'est achevée par la remise de trois cages pour le lancement de leurs activités d'élevage de cette variété de poisson. Ces dernières ont été distribuées par les responsables du projet de développement de l'élevage en cage du tilapia au Cameroun, piloté par le Ministère de l'élevage et des pêches.

Selon Divine Tombuh, coordonnateur du projet susmentionné qui bénéficie de l'appui technique de la FAO, cette initiative va bientôt s'étendre à trois autres bassins de production. Il s'agit de Yabassi, ville dans laquelle se développe une intense activité de pêche sur le fleuve Moungo, Mbambalang, qui abrite une partie de la retenue d'eau du barrage de Bamendjin, et Lagdo, qui abrite



un barrage du même nom.

Les autorités publiques camerounaises semblent avoir jeté leur dévolu sur ce type d'élevage parce qu'il est plus performant en termes de productivité, apprend-on, mais aussi parce qu'il se pratique sur des cours d'eau. Cela constitue une véritable aubaine pour ce pays,

arrosé par « plus de 4 millions d'hectares d'eau douce », soutient-on au sein du projet. Pour rappel, les importations annuelles de poisson vers le Cameroun atteignent souvent jusqu'à 200 000 tonnes à cause du déficit de la production locale.

En 2014 et 2015, 22 navires étrangers ont été arraisonnés pour pêche illicite au large des côtes camerounaises

La pêche illicite fait rage dans les eaux camerounaises. Selon le comité technique de la Commission régionale des pêches du Golfe de Guinée (COREP), qui s'est réunie à Yaoundé le 14 avril 2016, pas moins de douze navires de pêche appartenant à des ressortissants étrangers ont été arraisonnés pour pêche illicite au large des côtes camerounaises en 2015. Un an auparavant,

dix navires étaient tombés dans les mailles du filet, grâce aux patrouilles de l'armée camerounaise.

La majorité des navires arraisonnés, souffle une source proche du dossier, appartient à des opérateurs chinois. Notre source fait par ailleurs remarquer que, face au désintérêt des investisseurs locaux, la pêche industrielle (et même artisanale) au Cameroun est abandon-

née aux ressortissants étrangers.

Pourtant, selon les statistiques officielles, la demande nationale en poisson atteint 400 000 tonnes. La moitié de cette demande est comblée par les importations, qui engloutissent environ 100 milliards de francs CFA chaque année.

FINANCE

La CIMA autorise AXA à lancer les activités de micro-assurance au Cameroun



Le Conseil des ministres de la Conférence interafricaine des marchés d'assurance (CIMA) a donné une suite favorable à la demande d'extension d'agrément introduite auprès du régulateur du marché des assurances en Afrique centrale et de l'Ouest par la compagnie AXA Assurances Cameroun SA.

Selon nos sources, cette compagnie opérant dans la branche dommages (qui

représente 72,5% du marché camerounais de l'assurance) est désormais autorisée à commercialiser au Cameroun des produits de micro-assurance en matière d'accidents corporels, de maladie et de dommages aux biens. L'objectif de cette demande d'extension d'agrément est de mettre en place des produits adaptés et moins onéreux, accessibles à des personnes à revenu modeste. AXA

Assurances Cameroun entend ainsi se lancer dans une activité dont le potentiel « peut représenter plusieurs fois le chiffre d'affaires actuel des compagnies d'assurances » de l'espace CIMA, selon Jean Claude Ngbwa, l'ancien secrétaire général de cet organisme qui regroupe quatorze pays de l'Afrique centrale et de l'Ouest.

Concrètement, grâce aux produits de micro-assurance qu'il est désormais autorisé à commercialiser, AXA Assurances Cameroun devrait aller bien au-delà du chiffre d'affaires de 5 milliards de francs CFA réalisé en 2014 dans le segment accidents corporels et maladie, selon les statistiques de l'Association des sociétés d'assurances du Cameroun (ASAC).

Pour rappel, au Cameroun, le segment accidents corporels et maladie représente officiellement environ 23,5% du marché de l'assurance. Il a généré un chiffre d'affaires de 27,6 milliards de francs CFA en 2014, en baisse de 6,8% par rapport à l'année antérieure (29,6 milliards de francs CFA).

L'affacturage a déjà permis à la BICEC de financer des PME camerounaises à hauteur de 50 milliards FCFA

Depuis le lancement des activités d'affacturage en 2009, la Banque Internationale du Cameroun pour l'Épargne et le Crédit (BICEC), filiale locale du groupe français Banque Populaire (BCPE), a déjà financé les PME et PMI à hauteur de 50 milliards de francs CFA. L'information a été révé-

lée par François Mai Sango, responsable marché PME-PMI à la BICEC, au cours d'une rencontre entre la banque et les responsables des PME-PMI sur les opportunités qu'offre l'affacturage aux entreprises.

Selon Hugues Olivier Bangneki, le directeur Afrique centrale et de l'Ouest de

la Coface (Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur), partenaire technique de la BICEC dans l'affacturage, ce mécanisme de financement consiste à transférer les créances d'une entreprise à une banque ou à une autre institution d'affacturage qui les finance alors immédiatement.

ENERGIE

Des investisseurs britanniques et chinois intéressés par le gaz et l'électricité du Cameroun

A Yaoundé, Ferdinand Ngoh Ngoh, le secrétaire général de la présidence de la République camerounaise, a accordé une audience aux responsables de la compagnie pétrolière britannique New Age et de la China Poly Technology, qui ont tous deux exprimé leur intérêt pour les secteurs du gaz et de l'électricité.

Steve Lowden, le CEO de New Age, a révélé un plan d'investissement de 1250 milliards FCFA dans l'exploration, dans le développement du gaz (pour la liquéfaction et l'exportation) et dans l'élec-

tricité au Cameroun. Pour cela, une filiale dénommée New Age Petroleum Cameroon a été créée.

De son côté, Wang Lin, le chef de la direction de la China Poly Technology, a exprimé un intérêt non seulement pour le gaz et l'électricité, mais aussi pour le secteur du logement.

Selon des indications du site de la télévision publique camerounaise CRTV, les deux chefs d'entreprise ont émis l'espoir de recevoir les agréments nécessaires pour démarrer

leurs activités « *le plus tôt possible* ».

New Age possède déjà une filiale au Cameroun dénommée CAMOP (Cameroun Offshore Petroleum SARL), qui opère sur le permis Etinde couvrant un ensemble de trois blocs offshore sur 2316 km². Quant au Chinois China Poly Technology, également très actif dans l'industrie d'armement, il avait annoncé, en septembre, dernier vouloir investir 5 milliards de dollars dans le gaz éthiopien.

Deux entreprises locales vont investir 4 milliards FCFA dans la biomasse



2,9 milliards de francs CFA pour produire des combustibles sous la forme de copeaux de bois utilisables dans des générateurs adaptés : c'est l'investissement que la société Biomass Cameroon SA entend réaliser dans les prochains mois, a-t-on appris au Ministère de l'industrie, département ministériel qui vient de signer avec cette entreprise une convention lui donnant accès aux avantages prévus

par la Loi fixant les incitations à l'investissement privé au Cameroun.

La Compagnie Générale des Granules SA, une autre entreprise bénéficiaire de la même loi, ambitionne quant à elle d'investir une enveloppe de 1,1 milliard de francs CFA dans la construction d'une unité de transformation des déchets de bois en biocombustible. Ces deux projets permettront de créer un peu plus de 300

emplois, a-t-on appris officiellement.

Biomass Cameroon et la Compagnie Générale des Granules sont en passe de devenir les deux premières entreprises à valoriser la biomasse à l'échelle industrielle au Cameroun, contribuant ainsi à promouvoir cette forme de production d'énergie dans un contexte de déficit de production d'électricité et de cherté des hydrocarbures.

Le groupe Bolloré veut se positionner dans le secteur de l'énergie solaire au Cameroun



Parlant des sujets abordés au cours de son audience avec le président Biya, Vincent Bolloré a révélé l'intérêt que son groupe manifeste pour le développement de solutions d'énergie solaire au Cameroun.

Vincent Bolloré, président du groupe éponyme, a été reçu en audience par le chef de l'Etat camerounais, Paul Biya, début avril 2016 à Yaoundé. Au sortir de cette audience, qui intervient en pleine négociation pour la signature du contrat de concession du terminal à conteneurs du port en eau profonde de Kribi avec le consortium Bolloré-CHEC-CMA-CGM, Vincent Bolloré a indiqué avoir eu « l'honneur de faire le point » sur les investissements de son groupe au Cameroun.

Parlant des sujets abordés au cours de son audience avec le président Biya, Vincent Bolloré a révélé l'intérêt que son groupe manifeste pour le dévelop-

pement de solutions d'énergie solaire au Cameroun. « Vous avez une richesse ici, c'est le soleil, qui a priori peut paraître quelque chose de pénible, mais, en réalité, il est source d'énergie (...) Nous avons fait un premier test à l'Université de Yaoundé I où, avec 400 m² de panneaux solaires, nous arrivons à stocker de l'énergie pour finalement faire transporter gratuitement les étudiants et leurs enseignants d'un bout à l'autre du campus (...) Notre idée c'est d'aller faire autre chose que ce simple ensemble. Je pense notamment aux villages où il est très coûteux d'apporter de l'électricité parce qu'il faut des poteaux. Nous pourrions faire des systèmes décentralisés qui tiennent dans un conteneur

que vous implantez dans un village et qui apporte de l'électricité », a indiqué Vincent Bolloré à la sortie de l'audience.

En attendant l'implémentation d'éventuels projets d'envergure dans le solaire au Cameroun, l'on a pu apprendre de très bonnes sources que la salle de cinéma Canal Olympia, en cours de construction sur le campus de l'Université de Yaoundé I, fonctionnera entièrement au solaire. Dans le cadre de ce projet piloté par Vivendi, groupe contrôlé par Vincent Bolloré, une source proche du dossier indique que 1600 m² de panneaux solaires seront ajoutés aux 400 m² actuellement installés sur

le campus de l'Université de Yaoundé I qui permettent de faire fonctionner les trois bus électriques mis à la disposition de cette institution universitaire par le groupe Bolloré.

La révélation de l'intérêt que ce logisticien français manifeste pour le secteur de l'énergie solaire au Cameroun incite à penser que ce pays, en proie à un déficit de production d'électricité, pourrait bientôt bénéficier du projet Bluezone, implémenté par le groupe Bolloré dans certaines zones rurales en Afrique de l'Ouest. « Grâce à l'électricité produite par des champs de panneaux photovol-

taïques et stockée dans des conteneurs de batteries LMP, des hectares de terrains sans aucun accès au réseau électrique deviennent des espaces éclairés, alimentés en eau potable et connectés à Internet. Ces nouveaux espaces per-

mettent le développement d'activités économiques, culturelles et sportives », explique le groupe Bolloré dans une description de ce projet déjà implémenté au Niger, en Guinée Conakry, au Togo et au Bénin.

La révélation de l'intérêt que ce logisticien français manifeste pour le secteur de l'énergie solaire au Cameroun incite à penser que ce pays pourrait bientôt bénéficier du projet Bluezone.

L'UN DES PLUS GROS EMPLOYEURS APRÈS L'ETAT



Le ministre camerounais du Travail et de la Sécurité sociale, Grégoire Owona, a présidé, le 1^{er} avril 2016 à Douala, une cérémonie de remise de 521 médailles d'honneur et du travail aux employés du groupe Bolloré, notamment ceux en activité au sein des sociétés Socopao, Havas Média et Bolloré Africa Logistics Cameroun. Ce membre du gouvernement a profité de cette occasion pour souligner l'importance, au sein de l'économie camerounaise, de ce groupe français spécialisé dans la logistique. « Les pouvoirs publics ne ménagent aucun effort pour œuvrer à la préservation de la paix et de la stabilité, gages du développement socio-économique et de l'épanouissement des Camerounais. Nous sommes heureux de voir le groupe Bolloré œuvrer dans la maté-

rialisation de cet engagement des pouvoirs publics. Avec un effectif de près de 7000 employés au Cameroun, le groupe Bolloré est l'un des plus gros employeurs après l'Etat », a indiqué le ministre Owona.

Mohamed Diop, le directeur du groupe Bolloré pour la région du golfe de Guinée, a quant à lui loué « les qualités et les compétences » des récipiendaires dont les particularités ont été « favorisées par la mise en application de la politique de valorisation des compétences et de mobilité chez Bolloré Africa Logistics », firme dans laquelle l'investissement annuel dans la formation du personnel, dans le cadre du développement des compétences, atteint 200 millions de francs CFA, a-t-on appris.

TIC & TELECOM

La portabilité des numéros de mobile au Cameroun devrait être effective en novembre 2016

La firme chinoise Huawei et les opérateurs de téléphonie mobile en activité au Cameroun ont signé, le 19 avril 2016 à Yaoundé, le contrat de mise en œuvre de la portabilité des numéros de téléphone. Cette prestation sera exécutée sur une période de sept mois, de manière à rendre la portabilité des numéros effective au mois de novembre 2016.

Concrètement, Huawei devra mettre en place une base de données centralisée, qui nécessite des investissements d'un montant total de 1,5 milliard de francs CFA. Les financements, apprend-on, seront pourvus par les opérateurs de téléphonie mobile du pays (Orange, MTN et Viettel, qui opère sous la marque Nextell).

La startup Kiro'o Games sort *Aurion*, le premier jeu vidéo 100% *made in Cameroun*



Aurion, l'héritage des *Kori-Odan* : c'est le nom du premier jeu vidéo *made in Cameroun* que commercialise, depuis le 14 avril 2016, la startup camerounaise Kiro'o Games, qui a récemment décroché le deuxième prix de la toute première édition du Challenge Startupper de Total Cameroun.

Les financements pour la réalisation de ce jeu vidéo ont été obtenus par *crowdfunding*. Cette opération, à travers laquelle des souscripteurs étaient invités à acheter des parts de la société pour financer son premier jeu vidéo, a été clôturée en début d'année 2015 avec une enveloppe de 120 millions de francs CFA, soit 182 504 euros. Selon les statistiques compilées par Olivier Guillaume Madiba, le jeune

promoteur de Kiro'o Games, 74% des souscriptions à cette opération de levée de fonds via Internet sont le fait de ressortissants camerounais.

Projet vieux de dix ans, *Aurion*, l'héritage des *Kori-Odan* est inspiré de la culture et de la cosmogonie africaine. C'est, apprend-on, l'histoire d'un prince victime d'un coup d'Etat fomenté par son beau-frère le jour de son couronnement et de son mariage. Le couple royal est alors exilé et décide de parcourir le monde en quête de soutien pour retrouver le trône. Dans douze à quatorze mois, un second jeu vidéo *made in Cameroun* pourrait être mis sur le marché. Consacré à la star du football camerounais, Samuel Eto'o, ce jeu est développé par la société SDK Games Africa, qui a lancé un *crowdfunding* le 13 avril dernier afin de tenter de lever la somme de 25 000 dollars (14 millions de francs CFA) pour la production de ce jeu vidéo.

Le chef de l'Etat camerounais prescrit aux membres du gouvernement une présence sur les réseaux sociaux

Les membres du gouvernement camerounais sont désormais invités à utiliser les réseaux sociaux pour communiquer sur les activités de leur département ministériel. C'est l'instruction que vient de donner le chef de l'Etat camerounais, Paul Biya, a-t-on appris de sources officielles.

Cette instruction présidentielle survient dans un contexte marqué par la publication, émanant de nombreux membres du gouvernement camerounais, de communiqués de presse annonçant qu'ils n'étaient ni propriétaires d'un compte Facebook, ni membres d'aucun réseau social. Ces ministres entendaient ainsi dénoncer les usurpateurs utilisant leur profil à des fins d'escroquerie.

La présence sur les réseaux sociaux imposée aux membres du gouvernement camerounais devrait contribuer à dynamiser la communication gouvernementale. En effet, bien que disposant de sites Internet, plusieurs départements ministériels peinent encore à les mettre à jour.

La société chinoise ZTE ouvre une filiale au Cameroun

L'équipementier télécom chinois ZTE a créé sa filiale camerounaise baptisée ZTE Cameroun SARL. Dirigée par Mme Ruoyi Qi, cette nouvelle entreprise, enregistrée en décembre 2015, est dotée d'un capital social de 480 millions de francs CFA, apprend-on dans une annonce légale publiée le 21 avril 2016. L'objet social de ZTE Cameroun SARL couvre un spectre très large du secteur des télécommunications. Il s'agit notamment de la construction et de l'installation des infrastructures de télécom, ainsi que de leur entretien et de leur maintenance ; de la fourniture des formations sur les réseaux télécoms ; de l'importation et de l'exportation des matériels ; des services de consultation aux entreprises de télécom ; de la fabrication, de l'échange, de la vente et du montage des infrastructures télécoms, etc.

Grâce à cette filiale, ZTE pourra directement commercialiser ses équipements sur le marché camerounais, activité qui incombait jusqu'ici à la société Mitsumi Distribution, présentée comme l'un des plus grands distributeurs des technologies de l'information et de la commu-



nication sur le continent africain. ZTE avait annoncé, début 2015, la signature d'un contrat allant dans ce sens concernant quinze pays d'Afrique, dont le Cameroun.

Pour rappel, en 2013, l'équipementier chinois ZTE a décroché au Cameroun le contrat pour la mise en place du Plan

national des télécommunications d'urgence, lié aux administrations camerounaises en charge de la gestion des catastrophes naturelles. Ce marché attribué de gré à gré a suscité des contestations d'autres entreprises concurrentes, qui jugeaient l'offre financière de ZTE trop élevée.

Jumia se déploie davantage au Cameroun via le réseau postal de l'opérateur public CAMPOST

L'entreprise de e-commerce Jumia a annoncé la signature d'une convention de partenariat avec la Cameroon Postal Services (CAMPOST), l'opérateur postal public camerounais, afin de densifier son réseau au Cameroun. « C'est une très bonne nouvelle pour les populations des villes éloignées de toutes les régions du Cameroun qui peuvent ainsi profiter de belles offres. Il leur suffit juste de se rendre dans leurs agences CAMPOST et de se faire aider par un agent formé à cet effet pour voir les articles disponibles et passer leurs commandes. Les livraisons se font entre un et dix jours, en fonction de la ville et de la région, et le suivi, la sécurité et le transport des articles sont entiè-

rement garantis », explique Jumia dans un communiqué.

L'opérateur du e-commerce, qui souffle cette année sa deuxième bougie au Cameroun avec une performance de 1 million de commandes, s'offre à la fois un réseau plus dense, grâce aux 234 bureaux de postes disséminés à travers le pays, et la flotte de livraison de la CAMPOST. Mais surtout, Jumia capitalise ainsi sur les retombées du projet e-Post, financé à hauteur de 32 milliards de francs CFA par Eximbank China, qui a permis d'interconnecter tous les bureaux de poste du Cameroun grâce au déploiement de plus de 710 km de fibre optique.

L'on se souvient qu'en octobre 2014, le gouvernement camerounais avait lancé une étude en vue de l'optimisation du projet e-Post dont le data center est « prédisposé à héberger les plateformes de l'e-commerce, e-banking, e-money, e-santé, e-éducation et e-gouvernement », précise-t-on au Ministère des postes et télécoms. Première entreprise à s'être engouffrée dans cette brèche ouverte par le projet e-Post, Jumia devrait, à la faveur d'un maillage du territoire de plus en plus important, contribuer à améliorer le taux de pénétration du e-commerce au Cameroun, qui culmine actuellement à 2%, selon les estimations des experts.

TRANSPORTS

Le port du Havre fournira de l'assistance technique au port en eau profonde de Kribi

De passage au Cameroun pour des échanges avec leurs partenaires locaux, en vue de booster le volume des transactions entre ports camerounais et français, les responsables des ports HAROPA (Le Havre, Rouen et Paris) ont révélé avoir déjà noué un partenariat avec le tout nouveau port en eau profonde de Kribi, dont la mise en service est annoncée pour la fin de ce second trimestre 2016.

« On a un accord de partenariat avec le port en eau profonde de Kribi, à travers le port du Havre, qui est un port en eau profonde », a indiqué Nicolas Ocis, le directeur général du port de Rouen. Concrètement, précise ce dernier, dans le cadre de ce partenariat, le port français du Havre « devra assister

techniquement le port de Kribi dans sa phase opérationnelle ». Selon la même source, les ports HAROPA sont déjà en partenariat avec le port de Douala, auquel ils fournissent « des solutions d'ingénierie ».

Mais au-delà de ce partenariat sur des questions techniques et opérationnelles, les ports HAROPA apparaissent comme étant plus compétitifs pour les exportations camerounaises. En effet, souligne Hervé Cornède, le DG du port du Havre, « au niveau tarifaire, les ports HAROPA offrent le mètre carré à 42 euros (environ 27 510 FCFA), contre 70 (environ 45 850 FCFA) et 200 euros (environ 131 000 FCFA) dans d'autres ports européens ». Cette grille tarifaire explique probablement l'importance



du volume de transactions entre ces ports français et camerounais, qui est officiellement estimé à plus de 300 000 tonnes de marchandises chaque année.

Le Cameroun confie à SGS et Intertek le contrôle avant embarquement des marchandises importées

Le gouvernement a confié les opérations de contrôle de conformité avant embarquement des marchandises importées en République du Cameroun à l'entreprise suisse SGS et à la Britannique Intertek International Ltd, toutes deux spécialisées dans les services de contrôle, de vérification, d'analyse et de certification des produits. Le contrat y relatif, dont le montant n'a pas été révélé, a été signé le 7 avril 2016 à Yaoundé, avec le ministre camerounais de l'Industrie, Ernest Gbwaboubou.

La signature de ce contrat donne un coup d'accélérateur à l'implémentation du Programme d'évaluation de la

conformité avant embarquement des marchandises importées en République du Cameroun (PECAE), annoncé par le gouvernement camerounais en septembre 2015. Ce dispositif, soutient les pouvoirs publics, permettra de réduire l'arrivée sur le territoire camerounais de produits importés ne répondant pas aux normes en vigueur.

Dans la pratique, le PECAE prévoit la délivrance des agréments à des structures spécialisées installées dans les pays exportateurs. Il incombera alors à ces structures agréées d'effectuer, au frais des exportateurs, des contrôles de conformité préalables à l'embar-

quement des marchandises pour le Cameroun, pays encore dépourvu de laboratoires de pointe pour le contrôle de la conformité des marchandises.

Si ce nouveau dispositif permettra de contribuer à l'assainissement du marché camerounais en assurant une certaine sécurité aux consommateurs, il est à craindre qu'il induise une augmentation des prix de certains produits importés sur le marché local, à cause de la répercussion sur le consommateur final des frais de contrôle de conformité avant embarquement.

INDUSTRIE

Arthur Zang, le père du Cardiopad, lancera une unité de montage d'équipements médicaux



50% des kits ont été vendus au Gabon et d'autres commandes ont été livrées en Inde et au Népal.

Grâce aux revenus générés par ces premières ventes (le kit du Cardiopad coûte 2 millions de francs CFA), indique le concepteur du Cardiopad, Himore Medical entend lancer, dans un délai de deux mois, la société Kimore Medical Equipements, une unité de montage d'équipements médicaux. L'usine, qui sera basée au quartier Nsam à Yaoundé, la capitale camerounaise, entend recruter 150 employés dans les prochains jours.

Les équipements de cette unité de montage, qui nécessitent un investissement de 100 millions de francs CFA, apprend-on, seront importés de Chine. Mais, si les financements nécessaires à l'acquisition de ces équipements peuvent être couverts par les revenus des premières ventes, Arthur Zang confesse avoir en-

core besoin de mobiliser entre 50 et 75 millions de francs CFA pour la formation de son personnel et pour pouvoir assurer les premiers salaires des employés qui seront recrutés.

Pour rappel, le Cardiopad est un appareil permettant de relever et de transmettre à distance les paramètres cardiaques d'un patient. Cette invention, qui a valu une reconnaissance internationale au jeune ingénieur camerounais, permet de pallier à l'insuffisance de cardiologues dans les hôpitaux. D'ici peu, le fondateur de Himore Medical annonce la présentation d'une version simplifiée de cet appareil, qui permettra au patient lui-même de relever à domicile certains des paramètres cardiaques les plus importants, sans avoir recours à un spécialiste, et de les envoyer simplement à distance à un médecin pour interprétation.

Depuis le lancement de la commercialisation des Cardiopads en février dernier, Himore Medical, la startup à travers laquelle l'informaticien camerounais Arthur Zang a développé cette première tablette médicale africaine, a commercialisé 43 kits sur 300 déjà produits, a-t-il révélé au Quotidien de l'Economie.

Le groupe turc Eren Holding explose le capital de sa cimenterie au Cameroun et réorganise son équipe

Le capital social de Medcem Cameroun, la cimenterie construite dans le pays par le groupe turc Eren Holding, vient de passer de 10 millions à 400 millions de francs CFA « par apport en numéraire » des actionnaires, apprend-on dans une annonce légale publiée le 18 avril 2016. Même si l'entreprise est discrète sur les objectifs de cette recapitalisation, l'on peut subodorer qu'elle servira à véritablement lancer les activités de cette cimenterie au Cameroun. En effet, après une brève apparition du

ciment Medcem sur le marché camerounais en octobre 2015, principalement dans la chaîne des quincailleries Quifeuou, le produit a de nouveau disparu quelques semaines plus tard, sans véritables explications. Cette brève apparition des sacs de ciment de Medcem Cameroun sur le marché avait pourtant laissé croire que la quatrième cimenterie du pays (après Cimencam du groupe Lafarge, Cimaf et Dangote) était enfin opérationnelle, après deux renvois de la date d'ouverture de son usine de pro-

duction de Douala en mars et juin 2015. En plus de la perfusion financière précitée que viennent d'administrer les actionnaires de Medcem Cameroun à leur entreprise, la cimenterie turque de Douala change également d'équipe managériale. Elle est désormais dirigée par le Turc Taha Abdurrahman Ozbey, qui remplace au poste de DG le Camerounais Jacky Bruno Tcheutchoua, rétrogradé au poste de second DGA. Le conseil d'administration est quant à lui présidé par le Turc Emre Eren.

Leader du mois

Le Camerounais Albert Zeufack nommé économiste en chef de la région Afrique à la Banque mondiale



Le vice-président de la Banque mondiale pour la région Afrique, le Sénégalais Makhtar Diop, vient de nommer le Camerounais Albert G. Zeufack au poste d'économiste en chef de cette institution pour la région Afrique, a-t-on appris dans un communiqué officiel. Il a été choisi au terme d'un processus très concurrentiel, a indiqué la Banque mondiale, en précisant que le nouveau promu aura officiellement pris ses nouvelles fonctions le 1^{er} mai 2016.

M. Zeufack est entré à la Banque mondiale en janvier 1997. Depuis lors, apprend-on, il a occupé divers postes, y compris en collaboration externe. C'est à ce titre qu'il a été, entre 2008 et 2012, directeur de la recherche et de l'investissement pour Khazanah Nasional Berhad, un fonds souverain basé à Kuala Lumpur, en Malaisie.

Titulaire d'un doctorat en économie de l'Université de Clermont-Ferrand, Albert G. Zeufack a ensuite enseigné l'économie et l'économétrie appliquée dans cette institution universitaire française.

A son nouveau poste, explique la Banque mondiale dans son communiqué, « les trois premières priorités de M. Zeufack seront de fournir l'orientation intellectuelle et stratégique pour les travaux d'analyse au niveau national et sectoriel dans la région Afrique ; superviser la production et la diffusion de la recherche de pointe régionale ; et collaborer avec

nance des ressources naturelles et du réseau des Nations Unies sur le développement durable, cet économiste camerounais est auteur de nombreuses publications dans des revues universitaires.

Dans sa bibliographie, l'on retrouve notamment un livre intitulé *Investissement privé et ajustement en*

Cet économiste camerounais est auteur de nombreuses publications dans des revues universitaires.

des partenaires extérieurs sur le programme régional de recherche ».

Titulaire d'un doctorat en économie de l'Université de Clermont-Ferrand, Albert G. Zeufack a ensuite enseigné l'économie et l'économétrie appliquée dans cette institution universitaire française. Membre du Conseil consultatif sur la gouver-

Afrique sub-saharienne : modélisations et estimations économétriques sur les données de panel des secteurs manufacturiers du Cameroun et de la Côte d'Ivoire. Dans cet ouvrage, il met en exergue le rôle de l'incertitude de l'environnement des affaires dans les décisions des investisseurs.

BRM

Participez à l'édification du Cameroun de demain



Chaque mois, découvrez les avancées économiques du Cameroun



Les magazines *Business in Cameroon* et *Investir au Cameroun* sont offerts gratuitement

- Ambassades et relais diplomatiques du Cameroun
- Salons VIP des aéroports de Paris, Londres, Bruxelles, Zurich et Frankfurt
- Salons des compagnies d'affaires du Bourget
- En Business Class sur Brussels Airlines
- Dans les ministères et hôtels d'affaire du Cameroun



IL Y A DU SERVICE DANS L'AIR



La valeur n'attend pas le nombre des années. 2 ans au compteur, un personnel hautement qualifié, des appareils régulièrement révisés, des valeurs, une vision, un sourire, l'étoile du Cameroun est bel et bien lancée sur sa trajectoire. Voyagez sereins, voyagez Camair-co.

Une nation, une compagnie, une étoile. Camair-co.

www.camair-co.cm

 **Camair-Co**
L'étoile du Cameroun